

P  
A  
R  
T  
I  
E

①



- I. Préambule
- II. Méthodologie
- III. Informations sur la Commune de Schaerbeek
- IV. Organisation de l'accueil des enfants dans la Commune
- V. Information des familles
- VI. Collaboration entre structures
- VII. Répartition des moyens communaux

# I. Préambule

## UN AGENDA SUR CINQ ANS

Le décret ATL (Décret relatif à la coordination de l'Accueil des enfants durant leur Temps Libre et au soutien de l'accueil extrascolaire), voté en 2003, a défini un processus de coordination de l'accueil temps libre des enfants de 2,5 à 12 ans pour toute commune engagée dans ce décret.

Ce processus s'inscrit dans un cycle quinquennal, ponctué d'étapes récurrentes telles que :

- La mise en place d'une Commission Communale de l'Accueil après chaque élection communale (CCA)
- La préparation du programme de Coordination Locale pour l'Enfance (programme CLE) au moyen de l'état des lieux, comprenant le relevé de l'offre d'accueil existante et l'analyse des besoins
- La construction du programme CLE, son approbation par la CCA, le Conseil communal et l'ONE
- La mise en application du programme CLE via l'élaboration annuelle d'un plan d'action, d'un rapport d'activités et d'évaluations

## CLE POUR COORDINATION LOCALE POUR L'ENFANCE

Le programme CLE est un programme de coordination locale construit sur base d'un état des lieux et d'une analyse des besoins. Cet outil a pour objectif de structurer l'offre d'accueil sur la Commune de manière à répondre collectivement aux besoins révélés par l'état des lieux. Il vise le développement d'initiatives existantes ou la création de nouveaux projets, par le biais d'un ou plusieurs opérateurs ou par le biais de collaborations ou de partenariats.

Le programme CLE est composé de deux parties distinctes :

- Une partie générale qui comprend les informations suivantes :
  - L'identification des opérateurs d'accueil
  - Les besoins révélés par l'état des lieux
  - Les modalités de collaboration entre opérateurs
  - Les modalités d'information aux usagers potentiels

- Les modalités de répartition des moyens publics autres que ceux octroyés par la Fédération Wallonie-Bruxelles

- Une partie annexe qui comprend les dossiers des opérateurs demandant l'agrément et le subsidie par l'ONE. Ces dossiers individuels constitués en parallèle comprennent une fiche administrative descriptive, le projet d'accueil mis à jour ainsi qu'une synthèse des formations effectuées par le personnel d'accueil (en cas de demande de renouvellement).

## UN PROGRAMME EN TROIS ÉTAPES : ÉTAT DES LIEUX – ANALYSE DES BESOINS – OBJECTIFS PRIORITAIRES

La Commune de Schaerbeek fait partie des premières communes à s'être engagée dans le décret ATL en 2005. Le programme CLE actuel a été agréé en avril 2010 et vient donc à échéance le 1<sup>er</sup> avril 2015.

L'évaluation finale des objectifs par la CCA et la contribution d'experts du secteur a eu lieu en février 2010. Des recommandations ont été émises avec le souhait qu'elles soient prises en compte dans l'élaboration du futur programme CLE.

La Commune réalise donc pour la troisième fois un état des lieux et une analyse des besoins sur son territoire, ce qui permet de suivre sur une dizaine d'années l'évolution de l'offre d'accueil et des attentes à la fois des usagers et des professionnels.

Concrètement, il s'agit d'identifier les opérateurs d'accueil ainsi que les activités proposées aux enfants âgés de 2,5 à 12 ans sur son territoire. Cette collecte de données est complétée par une analyse des besoins du secteur exprimés par les enfants, les parents et les professionnels.

Les coordinatrices ATL de Schaerbeek ont mené ces travaux en se basant sur les directives du décret ATL, les recommandations de l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) et de l'OEJAJ (Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse).

Ce document présente donc l'état des lieux et l'analyse des besoins en décrivant dans un premier temps la méthodologie appliquée pour recueillir des informations auprès de chacun des acteurs concernés : enfants, parents, professionnels. Les échéances sont également détaillées.

Il apporte ensuite des informations sur des données démographiques mais également socio-économiques au niveau communal.

L'offre d'accueil schaarbeekoise est ensuite présentée par catégories :

- Opérateurs créatifs et culturels
- Opérateurs sportifs
- Opérateurs organisant des activités pendant les vacances
- Ecoles organisant un accueil extrascolaire
- Opérateurs organisant du soutien scolaire
- Mouvements de jeunesse
- Opérateurs organisant des activités en famille
- Opérateurs organisant des activités parascolaires dans les écoles
- Organismes de coordination

L'analyse des besoins met l'accent sur l'avis des enfants, des familles et des professionnels et met en évidence les attentes de chacun des acteurs. Elle complète l'état des lieux dans la mesure où elle apporte des éléments concrets sur les besoins non rencontrés, les améliorations à apporter, les partenariats souhaités et les attentes en matière de coordination.

Ces informations sont présentées conjointement en suivant l'ordre des paramètres mentionnés par le décret ATL :

- Potentiel d'accueil– capacité d'accueil
- Potentiel d'accueil– potentiel d'activités
- Temps d'accueil
- Coûts – Participation financière
- Couverture géographique– Mobilité– Accessibilité
- Qualité des services
- Taux d'encadrement
- Formation du personnel
- Matériel
- Mobilité et accessibilité
- Infrastructures et locaux
- Partenariats et coordinations
- Information pour les familles et professionnels

En confrontant les informations relatives à l'offre d'accueil existante et les besoins exprimés par les professionnels ou usagers du secteur, on peut identifier les objectifs prioritaires à atteindre dans le futur, pour améliorer l'accueil tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Ceci constitue la deuxième partie du programme CLE.

Ces divers travaux sont accompagnés, complétés et évalués par les membres de la Commission Communale de l'Accueil de Schaerbeek (CCA).

Ils sont ensuite présentés au Conseil communal de Schaerbeek pour être approuvés.

En fin de parcours, le programme CLE est présenté à l'ONE pour être agréé de manière à ce que les opérateurs puissent à leur tour être agréés et subsidiés.



## II. Méthodologie

### MÉTHODOLOGIE

L'état des lieux et l'analyse des besoins ont nécessité de définir des stratégies de recueil d'informations, de créer des supports et d'utiliser des outils appropriés pour obtenir une vision précise de l'accueil temps libre à Schaerbeek.

Ces informations ont été complétées par des apports issus d'études antérieures menées sur la Commune ou dans le domaine de l'ATL, par notre service ou bien d'autres organismes mentionnés dans la bibliographie (**Annexe A**).

Des méthodes différentes selon le public ont été appliquées pour collecter les données au niveau des professionnels, des enfants et des parents.

### AU NIVEAU DES PROFESSIONNELS

#### *Deux questionnaires pour les écoles et les milieux d'accueil associatifs*

Plus de 120 opérateurs d'accueil avaient déjà été répertoriés lors de l'état des lieux de 2009 et cette base de données a été régulièrement mise à jour durant ces dernières années.

Deux questionnaires spécifiques (**Annexes B et C**) ont été conçus pour recueillir des données concernant leur offre d'accueil. Nous avons en effet volontairement distingué les écoles des opérateurs créatifs, culturels et sportifs pour mieux tenir compte de leur spécificité.

L'élaboration de ces questionnaires a été en partie réalisée lors des réunions d'intervision des coordinations de la région bruxelloise en tenant compte des attentes du décret ATL et des recommandations de l'ONE et de l'OEJAJ. Ces questionnaires ont pu être testés par deux écoles et deux associations avant d'être envoyés.

Toutes les écoles ont complété leur questionnaire sur version papier.

Les opérateurs ont reçu à la fois une version papier et une version informatique qui permettait d'encoder et de traiter directement les données via le site « SurveyMonkey ».

29 opérateurs sur 64 ont répondu via le formulaire papier et 36 ont inscrit leurs informations en ligne.

L'envoi d'une lettre d'information professionnelle explicative et deux rappels successifs ont été nécessaires

pour récolter le maximum de réponses. Malgré cela, le taux de réponse est assez inégal surtout pour les opérateurs.

De plus, dans certains cas, la qualité des réponses ne permet pas une exploitation totalement fiable quant aux résultats. Lors des états de lieux précédents en 2004 et en 2009, nous avons pu rencontrer tous les partenaires et obtenir ainsi un taux de réponse plus important tant sur le plan qualitatif que quantitatif mais il ne nous a pas été possible de procéder de la même manière en 2014, pour des questions de temps.

Types d'opérateurs	Nombre d'opérateurs contactés	Réponses obtenues	Taux de réponse
ECOLES	32	26	81%
<b>Détails concernant les réponses des écoles</b>			
Réseau d'enseignement libre confessionnel catholique	13	9	69%
Réseau d'enseignement libre confessionnel islamique	1	0	0%
Réseau d'enseignement communal	16	16	100%
Réseau de la Fédération Wallonie-Bruxelles	2	1	50%
OPERATEURS	93	64	68%
<b>Détails concernant les réponses des opérateurs</b>			
Clubs de sports	23	14	60%
Associations	62	46	74%
Mouvements de jeunesse	8	4	50%



Rencontre des opérateurs créatifs et culturels en janvier 2013

### ***Les rencontres entre professionnels de l'accueil***

Les questionnaires ont permis de récolter des données qui ont pu être complétées et nuancées lors de rencontres organisées entre professionnels d'un même secteur.

Nous avons pu réunir :

- Les opérateurs créatifs et culturels (15 personnes)
- Un groupe d'accueillant-e-s en formation (13 personnes)
- Les opérateurs impliqués dans le soutien scolaire (11 personnes)
- Les opérateurs organisant des activités pendant les vacances (6 personnes)
- Les directions et co-responsables des projets des écoles (19 personnes)
- La rencontre organisée à l'intention des opérateurs sportifs a dû être annulée faute de participants

## **AU NIVEAU DES ENFANTS**

### ***Des animations et des interviews spécifiques***

Nous avons conçu une fiche d'animation pour être à l'écoute du ressenti des enfants par rapport aux différents aspects de l'accueil temps libre, à savoir, les notions de durée, de plaisir et de choix. Nous avons cherché à mieux connaître leurs attentes.

Nous avons mené ces animations en milieu scolaire et dans quelques associations.

Nous nous sommes aussi servis des propos des enfants interviewés à Schaerbeek dans le cadre du film réalisé en 2013 : « A nous le temps libre ! ».

## **AU NIVEAU DES FAMILLES**

### ***Les questionnaires***

L'avis des familles a été principalement recueilli via un questionnaire (**Annexe D**) diffusé auprès de différentes écoles des trois réseaux et de quelques associations.

Ce questionnaire était également accessible sur la page d'accueil de notre site Internet et pouvait être complété en ligne.

Au total, 4 500 questionnaires ont été transmis aux familles. Le taux de réponse est d'environ 10% ce qui représente le traitement de 450 questionnaires qui ont été encodés et analysés via l'outil informatique « Monkey Survey ».

### ***Les rencontres avec les familles***

Faute de pouvoir constituer un échantillon précis, nous avons organisé plusieurs rencontres dans deux écoles et deux associations.

Plus de 50 familles ont pu ainsi discuter sur leur vécu par rapport à l'utilisation des services d'accueil et exprimer leurs difficultés et leurs attentes.

Nous avons aussi sollicité les personnes qui s'étaient portées candidates pour représenter les parents lors du renouvellement de la Commission Communale de l'Accueil en 2013. Elles ont pu exprimer leur point de vue en tenant compte de la diversité des familles concernées par l'accueil temps libre.

### III. Informations sur la commune



Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

#### SCHAERBEEK, UNE COMMUNE JEUNE ET UNE POPULATION EN AUGMENTATION

La commune compte à ce jour **130 800 habitants** (juillet 2014) alors qu'on en dénombrait 118 360 fin 2008, lors du dernier état des lieux, soit une augmentation de 12 440 personnes en moins de cinq ans.

Les **17 797 enfants de 3 à 12 ans** représentent 13,60% de la population.

Parmi eux, **6 607 sont âgés de 3 à 6 ans** ce qui représente **37%** de la tranche d'âge des enfants de 3 à 12 ans.

Cette forte proportion s'explique par une natalité forte et une croissance démographique qui s'est encore accélérée durant ces dernières années. Si on prend comme hypothèse que la croissance moyenne de la population sera de 1,65% par an (moyenne régionale), la population schaarbeekoise peut être estimée à au moins 145 500 habitants en 2020, soit environ 15 000 habitants supplémentaires potentiels.

L'âge moyen est de 34,7 ans ce qui fait de Schaerbeek, la 2<sup>ème</sup> commune la plus jeune de Belgique après St-Josse Ten Node.

Selon la répartition en classe d'âge, 27,5% des personnes ont moins de 20 ans, ce qui est supérieur à la moyenne de la région Bruxelles-Capitale (24,1 %).

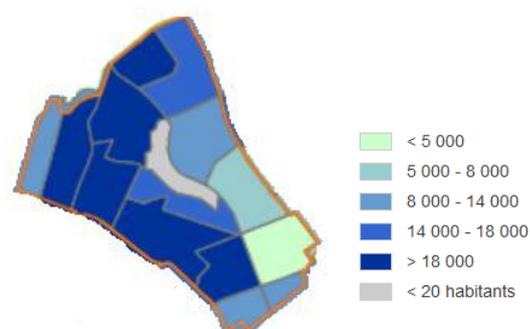
La population jeune est surtout localisée dans la moitié Ouest de la Commune. Dans certains quartiers, la proportion des moins de 20 ans atteint 30 %. (quartier Ste-Marie, Colignon, Verboeckhoven, Elisabeth, Riga, Helmet, Brabant, Nord, Pavillon).

#### UNE COMMUNE DENSÉMENT PEUPLÉE

Schaerbeek concentre une grande population sur un territoire d'étendue relativement faible ( 8,1 km<sup>2</sup>). La densité moyenne de la population est d'environ 14 600 habitants par km<sup>2</sup>, la moyenne régionale étant de 6 500 habitants par km<sup>2</sup>. Elle est variable d'un quartier à l'autre et peut parfois dépasser 30 000 habitants par km<sup>2</sup>.

Les quartiers les plus densément peuplés se trouvent à l'Ouest de la Commune.

#### Densité de la population à Schaerbeek



Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

La création de nouveaux logements par division d'immeuble renforce la surdensification. Ce phénomène s'est renforcé durant les dernières années.

#### UNE POPULATION SCOLAIRE EN AUGMENTATION

La population scolaire francophone (maternelle et primaire) totalise **12 616 élèves** répartis en trois réseaux :

- Officiel subventionné (16 écoles du réseau d'enseignement communal) : 5 484 élèves
- Libre confessionnel catholique subventionné (13 écoles du réseau d'enseignement libre) : 5 815 élèves
- Libre confessionnel islamique (1 école) : 207 élèves
- Fédération Wallonie-Bruxelles (2 écoles) : 1 106 élèves

En un an seulement, on dénombre une augmentation de plus de 645 élèves tous réseaux confondus. Ce chiffre confirme à lui seul l'essor démographique qui caractérise la commune de Schaerbeek.

## LES FAMILLES SCHAEERBEEKOISES

Les couples mariés avec enfants représentent 21,1 % des ménages ( chiffres de 2011). Les familles monoparentales sont au nombre de 7 379 (chiffres de 2008) ce qui représente à Schaerbeek, 14,2% des ménages.

La proportion des familles nombreuses est plus importante à l'Ouest et au Nord de la Commune.

Schaerbeek comprend davantage de familles que la moyenne régionale et elle est une zone d'accueil privilégiée pour les personnes primo-arrivantes de l'immigration internationale. La natalité est également plus importante dans les familles d'origine étrangère.

Plus de 41 % des ménages sont multilingues, ce qui confirme le caractère multiculturel de la Commune.

## UNE POPULATION MULTICULTURELLE

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, on comptait 83 993 belges (66,8%) et 41 663 étrangers (33,2%) à Schaerbeek. Une part importante de ces derniers ont également acquis la nationalité belge sans que ce chiffre puisse être quantifié de manière précise.

Pour une grande partie de la population étrangère, les liens avec le pays d'origine restent importants.

On dénombre plus de 150 nationalités différentes. Les communautés marocaines et turques sont les plus importantes. Près de la moitié des personnes d'origine étrangère proviennent des pays de l'Union Européenne. On observe une évolution avec l'arrivée plus récente de Polonais, de Bulgares et de Roumains.

Les statistiques permettent de mettre en évidence deux tendances : les habitants de nationalité belges quittent chaque année la commune et leur départ est compensé par une arrivée plus nombreuse d'habitants de nationalité étrangère.

## DES RESSOURCES IMPORTANTES MAIS UN NIVEAU SOCIO-ÉCONOMIQUE FAIBLE

La commune de Schaerbeek possède de multiples atouts sur le plan économique. Outre son positionnement géographique entre l'aéroport national et le quartier européen, on relève la présence de cinq pôles d'emploi sur le territoire communal dont deux de niveaux national (Reyers et quartier Nord) et de pôles importants en périphérie directe : OTAN, Communauté européenne.

La commune compte également 7 pôles d'activités

économiques relativement bien répartis au sein de la commune : le pôle Reyers qui regroupe une quarantaine d'entreprises, le Nord de la commune à proximité de la gare de Schaerbeek, le quartier Nord, le boulevard Lambert et la chaussée de Haecht, la gare Josaphat, la place Verboeckoven, la rue des Palais.

Pourtant le niveau socio-économique de la commune reste relativement faible. Le taux de chômage atteint 24,6% et celui des jeunes dépasse 34 % (2011). Les quartiers Nord, Brabant et Colignon concentrent les plus fortes densités de chômage.

La population dépendant du CPAS est largement supérieure à la moyenne bruxelloise : 23,4 % de la population active.

Par ailleurs la qualification professionnelle est faible pour une partie importante de la population (2/3 des chômeurs n'ont pas leur diplôme de secondaire).

Le revenu moyen par habitant est inférieur à celui qui est observé pour la région de Bruxelles-Capitale et Schaerbeek se situe en 5<sup>ème</sup> position dans le classement des revenus moyens belges les plus faibles.

Les niveaux moyens de revenus divergent aussi selon les quartiers, les zones les plus paupérisées se situant dans les quartiers de la zone ouest : Ste-Marie/Colignon/Verboeckhoven, Elisabeth/Riga/Helmet, et Brabant/Nord/Pavillon

La faible évolution des revenus moyens schaerbeekois a un impact direct sur la stagnation des recettes communales alors que les dépenses notamment sociales et les investissements nécessaires pour faire face à l'augmentation démographique augmentent.

## Des infrastructures culturelles et sportives importantes

Au niveau culturel, on relève un nombre important d'implantations dont l'attractivité dépasse largement le niveau communal : les Halles de Schaerbeek, le théâtre 140, le théâtre de la Balsamine et le théâtre Océan-Nord.

La commune dispose d'infrastructures culturelles dynamiques telles que:

- Le Centre Culturel de Schaerbeek
- Les bibliothèques communales dont le territoire s'étend sur deux communes : Schaerbeek et Evere. Les trois bibliothèques schaarbeekoises comprennent la bibliothèque Sésame, les Mille et Une pages et la bibliothèque Thomas Owen
- Une ludothèque associée à une bibliothèque
- La Maison des Arts, espace culturel ouvert à toute manifestation artistique
- Le centre culturel néerlandophone : « Kriekelaar »

On dénombre aussi 7 théâtres et 7 musées. Le pôle de médias (RTBF, VRT, RTL-TVI) du quartier Reyers occupe aussi une place importante dans la commune même si cela entraîne peu de retombées directes pour les habitants.

De nombreuses associations accueillent aussi les enfants durant leur temps libre et leur proposent des ateliers divers ou des stages de vacances.

Au niveau sportif, la commune dispose de nombreux équipements sportifs:

- La piscine communale Neptunium
- Le complexe sportif Terdelt : athlétisme, football, tennis, pétanque et plaine de jeux
- Le site Wahis : rugby, football, pétanque
- Le site Lambermont : tennis extérieur
- Le site Chazal : football
- Le stade du Crossing : football
- La salle Kinétix : mini-foot, basket, tennis, volleyball, handball, badminton
- La salle Omnisport Ste-Marie : volley-ball, basket, football en salle, gymnastique
- 16 plaines de jeux équipées de modules de jeux
- Les gymnases et équipements des écoles fréquentés par les 55 associations sportives dénombrées sur la commune.

Un grand nombre d'association utilisent régulièrement ces infrastructures dans le cadre de l'accueil temps libre.

Les milieux d'accueil culturels et sportifs sont répertoriés dans la deuxième partie du document.

## LES ESPACES VERTS

Les espaces verts représentent seulement 6% du territoire communal ce qui est largement inférieur à la moyenne régionale (environ 25%). Le parc Josaphat est un espace vert de première importance situé de manière centrale.

Les autres espaces verts publics présentent des tailles largement plus réduites :

- Le parc Albert, parc de promenade et de passage
- Le parc Walkiers, site d'intérêt biologique dont une partie est accessible seulement via des visites guidées
- Le parc Lacroix, situé en intérieur d'îlot ;
- Le parc Rasquet
- Le parc Gaucheret
- Le parc Reine-Verte

Les quartiers les plus densément peuplés de la zone Ouest disposent de moins de parcs de proximité au regard du nombre d'habitants.

Outre les parcs publics, le territoire de la commune comprend d'autres espaces verts, tels que les places ou les jardins présents en intérieur d'îlot. Ces derniers sont souvent trop fortement urbanisés (entrepôt, atelier, garage, parking à ciel ouvert...) pour pouvoir être verdurisés. Bon nombre de logements schaarbeekoïses ne disposent pas de jardins.

Les parcs sont en général gérés par les services communaux (Schaerbeek Propreté) selon un mode de gestion écologique. Des gardiens de la paix et des animateurs socio-sportifs y sont parfois présents, pour proposer des animations ou bien assurer la surveillance.

Le parc Walkiers et le parc Gaucheret sont gérés par l'IBGE (Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement). La gestion du parc Reine-Verte est confiée à un organisme externe.

## IV. Organisation de l'accueil des enfants dans la commune

### LES ATTRIBUTIONS ÉCHEVINALES

Deux échevins se partagent les principales compétences liées à l'enfance.

**M. Michel De Herde** est responsable de l'organisation de l'enseignement communal, du parascolaire et de l'accueil extrascolaire, des crèches et pré-gardiennats et du budget. Il s'occupe du secteur de l'accueil temps libre pour un troisième mandat ce qui permet d'assurer une continuité dans les projets soutenus par la Commune.

**M. Saït Kose** est en charge des relations avec les associations s'occupant de l'enfance et de la jeunesse, de l'octroi de subsides liés à l'enfance et à la petite enfance et du sport.

### LES SERVICES COMMUNAUX LIÉS À L'ENFANCE

Suite aux élections communales de 2012, « le Service Enfance » a été scindé en deux services distincts :

- Le « Service Enfance de la Commune de Schaerbeek » dépendant de M. Kose organise des stages à toutes les périodes de vacances ainsi que des excursions en famille.
- « JES-Planet Kids » organise des stages à Pâques et en été et dépend de M. De Herde

Le centre de vacances OCS (Œuvre des Colonies Scolaires) organise les plaines communales d'été, à Ittre et à Ohain. Les activités parascolaires organisées dans les écoles communales sont également prises en charge par cet organisme.

Les « SAMS » (Services d'Accueil en Milieu Scolaire) dépendent du Service de l'Enseignement communal. Ils assurent le suivi de la mise en place du projet pédagogique, gèrent le personnel affecté à l'accueil extrascolaire, mettent en place des formations pour les éducateurs et assurent les tâches administratives relatives à l'ONE (envoi des présences et démarches liées au renouvellement de l'agrément).

Au niveau des services de prévention urbaine, les éducateurs de rue et les animateurs socio-sportifs sont parfois amenés à accueillir des enfants même si leur public cible concerne davantage les adolescents.

### LE RÉSEAU COORDINATION ENFANCE (RCE)

Le RCE est une association indépendante de la Commune qui assure depuis 1997 la coordination de 9 associations impliquées dans l'accueil des enfants de 0 à 12 ans.

Le Service Accueil Extrascolaire de Schaerbeek existe depuis 2002 au sein du Réseau Coordination Enfance. Depuis 2009, une convention tripartite lie la Commune, le RCE et l'ONE concernant la coordination ATL.

### LA COMMISSION COMMUNALE DE L'ACCUEIL (CCA)

La CCA a été renouvelée en 2013, après les élections communales. Elle comprend 48 membres effectifs et suppléants répartis dans cinq composantes représentant les élus, les enseignants, les familles, les opérateurs agréés par l'ONE et les associations.

Elle est présidée par l'échevin Michel De Herde.

En moyenne, 3 réunions sont organisées par année civile. Elles contribuent à finaliser et à approuver divers travaux : l'approbation des budgets de la subvention communale, les plans d'actions et rapports d'activités annuels, l'état des lieux, l'analyse des besoins et le programme CLE. C'est aussi un lieu de débat et de concertation où certaines thématiques liées à l'accueil temps libre peuvent être débattues.



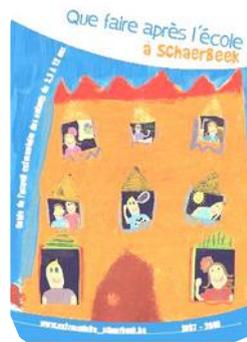
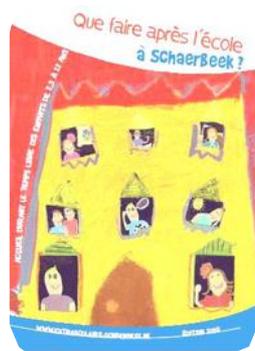
## V. Information des familles

Pour les familles et les professionnels, l'information sur l'offre existante est un besoin primordial.

De nombreux outils ont été développés durant les cinq dernières années :

- Le site Internet [www.extrascolaire-schaerbeek.be](http://www.extrascolaire-schaerbeek.be) a été renouvelé en 2011.
- La brochure « Que faire après l'école à Schaerbeek ? » a été rééditée en 2012.
- L'outil « Places Vacantes » réservé aux professionnels sur notre site Internet et en parallèle une permanence téléphonique pour orienter les demandes des parents.
- L'encart du journal communal « Schaerbeek Infos » consacre ses informations à l'offre d'accueil pendant les vacances, celle de tous les services communaux mais également celle des associations.
- Le site [www.bruxellestempslibre.be](http://www.bruxellestempslibre.be), créé et géré par l'asbl Badje réunit l'offre d'accueil des 19 communes de la région bruxelloise. Toutes les coordinations ATL de Bruxelles contribuent à sa mise à jour.

### Evolution de la brochure « Que faire après l'école à Schaerbeek ? »



## VI. Collaboration entre structures

Les collaborations entre opérateurs contribuent de manière très concrète à enrichir les ressources des milieux d'accueil. Cette pratique tend à se développer pour pallier le manque de moyens et permettre de mutualiser les ressources disponibles dans le secteur.

Cela nécessite de connaître son environnement professionnel et de construire des relations de partage et de confiance. Le décret ATL encourage les partenariats entre opérateurs.

### DES PARTENARIATS ENTRE ÉCOLES ET MILIEUX D'ACCUEIL ASSOCIATIFS

De nombreux partenariats existent déjà entre écoles et associations. Ils ont souvent été mis en place pour optimiser l'utilisation des locaux dans les écoles et permettre aux opérateurs associatifs de développer leurs activités durant les périodes extrascolaires, en semaine et pendant les congés scolaires.

La mise à disposition d'espaces par les écoles concerne le plus souvent la salle de gymnastique ou de psychomotricité, la cour extérieure et des salles polyvalentes telles que les réfectoires ou la bibliothèque.

Les partenaires des écoles sont principalement des associations à caractère culturel et créatif et des clubs sportifs.

Ces partenariats font de plus en plus l'objet de conventions précises, limitées dans le temps. Cela permet de prévenir les difficultés et de responsabiliser chaque partenaire.

### UN RAPPROCHEMENT ENTRE ÉCOLES ET ASSOCIATIONS

Les partenariats qui existent actuellement à Schaerbeek dépassent largement le cadre des locaux.

En effet, des projets à caractère pédagogique et culturel entre écoles et associations ont tendance à se développer, pendant le temps scolaire mais aussi extrascolaire.

Il s'agit par exemple de projets artistiques et culturels subsidiés par la COCOF « La culture a de la classe » ou de projets de remobilisation de la motivation des enfants via des animations soutenues par le DAS (Dispositif d'Accrochage Scolaire).

Les contrats de quartiers favorisent aussi les rapprochements entre écoles et associations par le biais de projets communs, bénéfiques à tous les habitants d'un quartier défini. Trois contrats de quartier sont actuellement en cours : Helmet, Côteaux - Josaphat et Reine - Progrès.

Au niveau local, des collaborations entre associations du quartier et écoles se concrétisent à travers des projets concrets : organisation du soutien scolaire dans l'école, participation aux fêtes de quartier, projets de soutien à la parentalité... Ces actions amènent les professionnels à combiner leurs compétences et parfois même à co-animer des activités.

Dans les écoles, les professionnels sont souvent confrontés à des situations qui dépassent le cadre de la scolarité et se trouvent parfois démunis par rapport à certaines situations familiales. Cela peut faire l'objet d'un travail concerté avec les associations proches qui développent des projets pour répondre à ces demandes sociales particulières : cours d'alphabétisation et de langues, projets de participation à la vie citoyenne, accompagnement social...

En proposant des activités d'épanouissement aux enfants des écoles du quartier, les associations prolongent et diversifient les apprentissages des enfants à partir d'activités ludiques et créatives. Elles accordent aussi une attention particulière aux activités qui amènent les enfants à améliorer leur pratique de la langue française, obstacle fréquemment rencontré par certaines écoles schaarbeekoises. Cette complémentarité a pour effet de renforcer l'action pédagogique.

En général, la proximité géographique facilite les partenariats.

Sur le plan créatif et pédagogique, les échanges entre professionnels de formations différentes apportent de l'élan à des projets novateurs, parfois même ambitieux, qu'il serait difficile de mettre en œuvre sans le soutien d'un partenariat. En voici quelques exemples concrets : verdurisation des espaces dans certaines écoles, création d'orchestre d'enfants et participation à des spectacles, initiation à la philosophie via les contes...

### **DES PARTENARIATS ENTRE SERVICES COMMUNAUX, ASSOCIATIONS ET ÉCOLES**

Des activités en partenariat avec des associations et des écoles communales sont organisées par des services communaux de la Commune.

JES-Planet Kids propose des stages pendant les congés de Pâques et d'été.

Le Service Enfance de la commune de Schaerbeek met en place des stages à toutes les périodes de vacances.

Il s'agit donc d'une collaboration tripartite, coordonnée par chacun des services, qui gère aussi la diffusion de l'information, les inscriptions et les paiements.

Dans les deux cas, la commune intervient financièrement auprès des opérateurs en prenant en charge une partie des coûts pour diminuer la participation financière des parents.

Outre les plaines de vacances, l'OCS organise aussi les activités parascolaires dans les écoles communales

### **LE TRAVAIL EN RÉSEAU**

Les partenariats amènent parfois les opérateurs à travailler en réseau. La mutualisation des moyens financiers et humains, et leur répartition au sein des associations partenaires permettent alors d'atteindre un autre niveau de coordination.

C'est le cas par exemple du Réseau Coordination Enfance. Au fil des années, il a pu développer ses actions pour devenir aujourd'hui un Centre de ressources, pépinière d'expertises multiples qui se complètent et se renforcent mutuellement. Aujourd'hui, le RCE propose des services et des formations à ses membres mais aussi à d'autres structures externes.

### **DES LIEUX DE CONCERTATION**

De manière générale, le travail en réseau résulte d'une connaissance mutuelle entre professionnels et d'une longue pratique d'échanges.

Cela nécessite des lieux de concertation et de dialogue et des personnes qui coordonnent ces moments et en assurent le suivi.

Les groupes de travail thématiques, les coordinations issues des contrats de quartier, les diverses commissions mises en place dans le domaine culturel et social représentent autant d'espaces de discussion où peuvent s'échanger des informations et des idées. Même si cela n'aboutit pas toujours sur des partenariats, c'est une occasion donnée aux professionnels de renforcer leur propre réflexion sur les projets qu'ils mènent et de les faire évoluer.



Rencontre des opérateurs créatifs et culturels en janvier 2013

## VII. Répartition des moyens communaux

### LA SUBVENTION COMMUNALE EXTRASCOLAIRE

Depuis 2005, la Commune de Schaerbeek a inscrit une subvention extrascolaire dans son budget. Cette subvention a été renouvelée chaque année et représente 95 000 € en 2014. Elle est gérée par le Réseau Coordination Enfance selon des modalités d'attribution approuvées par la CCA.

Elle vise à compléter les moyens octroyés par l'ONE pour l'organisation du SAES (frais de personnel et de fonctionnement) et pour les opérateurs d'accueil (milieux d'accueil agréés et subsidiés via le décret ATL et écoles de devoirs officiellement reconnues).

Elle soutient également des projets coordonnés par le Réseau Coordination Enfance et les coordinatrices ATL.

Parmi ces projets figurent principalement :

- la création, le maintien et le renouvellement d'outils d'information (brochure et site Internet)
- le soutien à la formation via la mise à disposition de chèques-remplacement pour le personnel d'accueil du réseau libre
- le soutien de projets favorisant l'inclusion des enfants en situation de handicap et l'accueil des enfants de 2,5 à 6 ans
- le soutien du prêt de matériel pédagogique aux milieux d'accueil



Activités organisées par la bibliothèque de Schaerbeek

P  
A  
R  
T  
I  
E  
  
2



VIII. Relevé des milieux d'accueil par catégorie

- A. Opérateurs créatifs et culturels
- B. Opérateurs sportifs
- C. Opérateurs organisant des activités pendant les vacances
- D. Ecoles organisant un accueil extrascolaire
- E. Opérateurs organisant du soutien scolaire
- F. Mouvements de jeunesse
- G. Opérateurs organisant des activités en famille
- H. Opérateurs organisant des activités parascolaires dans les écoles
- I. Organismes de coordination

### III. Relevé des milieux d'accueil



Avec 125 opérateurs d'accueil actifs identifiés sur l'ensemble du territoire schaarbeekois, on peut dire que l'offre extrascolaire est riche et diversifiée !



Afin d'identifier clairement les différents types d'accueil, nous les avons classés en plusieurs rubriques, chacune correspondant au type d'activités proposées sur le territoire de la Commune :

- Opératifs créatifs et culturels
- Opérateurs sportifs
- Opérateurs organisant des activités pendant les vacances
- Ecoles organisant des activités pendant les vacances
- Opérateurs organisant du soutien scolaire
- Mouvements de jeunesse
- Opérateurs organisant des activités en familles
- Opérateurs organisant des activités parascolaires dans les écoles
- Organismes de coordination

Il est à préciser que certains opérateurs se retrouveront identifiés plusieurs fois puisque leur offre d'activités est multiple.

NOM DE L'OPÉRATEUR	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS		
ABC - ART BASICS FOR CHILDREN		■		■
ACADÉMIE DE MUSIQUE INSTRUMENTALE DE SCHAERBEEK	■	■		
ACADÉMIE INTERCOMMUNALE DE ST-JOSSE/SCHAERBEEK	■	■		■
AGISSONS ENSEMBLE		■		
AMIS D'ALADDIN (LES)	■			■
AMOS - ACTION EN MILIEU OUVERT À SCHAERBEEK		■		
ATELIER DES PETITS PAS	■	■		■
BIBLIOTHÈQUE LOCALE DE SCHAERBEEK/EVERE	■	■	■	■
BLÉ EN HERBE (LE)	■	■		
BOUILLON DE CULTURES - SECTEUR AURORA		■		■
CADETS DU PHÉNIX (LES)		■		■
CAMÉLÉON BAVARD (LE)	■	■		
CÉDAS - CENTRE DE DÉVELOPPEMENT ET D'ANIMATION SCHAERBEEKOIS		■		
CENTRE CULTUREL DE SCHAERBEEK	■	■		
CRÉACTIONS		■		
DARNA	■	■	■	■
DIAPELÉ		■		
ENFANTS ET COMPAGNIE	■	■		■
ENTR'ARTIST				
ESPERLUÈTE (L')		■	■	■
GAFFI		■		■
GERBE AMO (LA)		■		
HARICOT MAGIQUE SPRL	■	■	■	■
LIENS DE QUARTIER PETITE ENFANCE	■		■	■
LUDOCONTACT	■	■	■	■
MAISON DAILLY		■	■	■
MAISON DES ENFANTS VAN DYCK	■	■		■
MAISON DE QUARTIER D'HELMET	■	■		■
MONDIAL SPORT & CULTURE ASBL		■		■
MUSICART	■			■
MUSIQUES MOSAÏQUES	■	■	■	■
PETITS DÉBROUILLARDS (LES)		■	■	■
RASQUINET		■		
SCARABAEUS - ESPACE THÉÂTRAL			■	■
UNIS VERS CITÉ	■	■	■	
VISION ASBL		■	■	■

NOM DE L'OPERATEUR	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS		
AIDDES		■		■
AMOS - ACTION EN MILIEU OUVERT À SCHAERBEEK		■		
ATELIER DES PETITS PAS	■	■		■
ATELIER DE PSYCHOMOTRICITÉ RELATIONNELLE	■			■
ATELIER DU TRAPÈZE (L')	■	■		
BOUILLON DE CULTURES		■		■
CADETS DU PHÉNIX (LES)		■		■
CÉDAS - CENTRE DE DÉVELOPPEMENT ET D'ANIMATION SCHAERBEEKOIS		■		
CENTRE DE FORMATION "ROBERT GERARD"	■			
CERCLE ROYAL DE NATATION DE SCHAERBEEK ET DE NEDER-OVER-HEEMBEEK	■	■		■
CLUB N° 1		■		
CRÉACTIONS		■		
DANSE MARIO OHN	■			
DARNA ASBL	■	■	■	■
EDUCATION BY SPORT TENNIS ACADEMY - E.B.S.	■	■		
ENFANTS ET COMPAGNIE	■	■		■
ENTR'ARTIST ASBL	■	■		
ESPERLUÈTE (L')		■	■	■
FC KOSOVA SCHAERBEEK		■		
GAFFI		■		■
GERBE AMO (LA)		■		
JUDO ROYAL CROSSING CLUB SCHAERBEEK	■	■		
KITURO RUGBY ASBL	■	■		
KUNG-FU WU-SHU		■		
LAMBERMONT TENNIS ACADEMY - L.T.A.	■	■	■	■
MAISON DE QUARTIER D'HELMET	■	■		■
MAISON DES ENFANTS VAN DYCK	■	■		■
MONDIAL SPORT & CULTURE ASBL	■	■	■	■
PASSERELLE DANCE STUDIO (LA)	■	■		
SPORTS JEUNES - QUEENSBURY				

NOM DE L'OPERATEUR	MOINS DE 6 ANS PLUS DE 6 ANS			
RASQUINET ASBL		■		
R.P.C. SCHAERBEEK - RACING PERSONNEL COMMUNAL DE SCHAERBEEK	■	■		
ASBL RACING CLUB SCHAERBEEK	■	■		
ROYAL ALPA TENNIS DE TABLE		■		
ROYAL CANTER LC SCHAERBEEK	■	■		■
ROYAL CERCLE ATHLÉTIQUE DE SCHAERBEEK		■		■
SPORTS JEUNES - QUEENSBURY	■	■	■	
SPORT O'CLOCK	■	■	■	■
TENNIS CLUB SET WAHIS	■	■		■
VIBRATO ASBL	■	■	■	
VISION ASBL		■	■	■
XTREME TEAM PARKOUR ASBL	■	■		
YAMA TSUKI KARATE DO	■	■		
YACASPORTS	■	■		■



# OPÉRATEURS ORGANISANT DES ACTIVITÉS PENDANT LES VACANCES

NOM DE L'OPERATEUR	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS		
ABC - ART BASICS FOR CHILDREN		■		■
AGISSONS ENSEMBLE		■		
AMIS D'ALADDIN (LES)	■			■
AMOS - ACTION EN MILIEU OUVERT À SCHAE- BEEK		■		
ART DE LA DANSE (L')		■		
ATELIER DE PSYCHOMOTRICITÉ RELATIONNELLE	■			■
ATELIER DES PETITS PAS	■	■		■
ATELIER DU TRAPÈZE (L')	■	■		■
BIBLIOTHÈQUE LOCALE DE SCHAEERBEEK/ÈVERE	■	■	■	■
BLÉ EN HERBE (LE)	■	■		
BOUILLON DE CULTURES - SECTEUR AURORA		■		■
CAMÉLÉON BAVARD (LE)		■		
CÉDAS - CENTRE DE DÉVELOPPEMENT ET D'ANI- MATION SCHAEERBEEKOIS		■		
CENTRE DE FORMATION "ROBERT GERARD"	■	■		
PETITS DÉBROUILLARDS (LE)		■	■	■
CLUB DU MULTISPORTS ASBL (LE)	■	■		■
CORPS ET GRAPHIES	■	■	■	■
CRÉACTIONS		■		
DARNA ASBL	■	■	■	■
ECOLE D'ARTS SASASA	■	■		
EDUCATION BY SPORT TENNIS ACADEMY - E.B.S.	■	■		
ENFANTS ET COMPAGNIE	■	■		■
ENTR'ARTIST ASBL		■		
ESPERLUÈTE (L')		■	■	■
FC KOSOVA SCHAEERBEEK		■		

NOM DE L'OPERATEUR	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS		
FEZA- FEMMES EPANOUIES ET ACTIVES	■	■		■
GAFFI	■	■		■
GERBE AMO (LA)		■		
KITURO RUGBY ASBL		■		
JUDO ROYAL CROSSING CLUB SCHAERBEEK ASBL	■	■		
LAMBERMONT TENNIS ACADEMY - L.T.A.	■	■	■	■
LIENS DE QUARTIER PETITE ENFANCE " LA TANIÈRE DES PETITS OURS"	■		■	■
LIENS DE QUARTIER PETITE ENFANCE " BABYBABEL"	■		■	■
LUDOCONTACT	■	■	■	■
MAISON DAILLY		■	■	■
MAISON DE QUARTIER D'HELMET	■	■		■
MAISON DES ENFANTS VAN DYCK	■	■		■
MONDIAL SPORT & CULTURE ASBL	■	■	■	■
MUSICART	■	■		■
MUSIQUES MOSAÏQUES	■	■	■	■
ŒUVRE DES COLONIES SCOLAIRES - O.C.S.	■	■		
OSE TOUT	■	■		■
PROMOSPORT	■	■		
RACING CLUB SCHAERBEEK ASBL	■	■		
RASQUINET		■		
ROYAL ALPA TENNIS DE TABLE		■		
ROYAL CANTER LC SCHAERBEEK	■	■		■
ROYAL CERCLE ATHLÉTIQUE DE SCHAERBEEK		■		■
SAMS—SERVICE D'ACCUEIL EN MILIEU SCOLAIRE (ENSEIGNEMENT COMMUNAL)	■	■	■	■
SPORT O'CLOCK	■	■	■	■
TOBOGGAN	■	■		■
TENNIS CLUB SET WAHIS	■	■		■
TURTLEWINGS ASBL	■	■	■	■
VIBRATO ASBL	■	■		
VISION ASBL		■	■	■
VIVACTION	■	■		
XTREAM TEAM PARKOUR	■	■		
YACASPORTS	■	■		■

## ECOLES ORGANISANT UN ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

NOM DE L'OPERATEUR	
RÉSEAU COMMUNAUTÉ FRANÇAISE	ECOLE FONDAMENTALE « LES GRIOTTES »
	ECOLE FONDAMENTALE "LES PLATANES"
RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT COMMUNAL	ECOLE FONDAMENTALE N° 1
	ECOLE MATERNELLE AUTONOME N° 2
	ECOLE PRIMAIRE AUTONOME N° 2
	ECOLE FONDAMENTALE N° 3
	ECOLE MATERNELLE AUTONOME N° 6
	ECOLE PRIMAIRE AUTONOME N° 6
	ECOLE FONDAMENTALE N° 8
	ECOLE FONDAMENTALE N° 10
	ECOLE FONDAMENTALE N° 13
	ECOLE FONDAMENTALE N° 14
	ECOLE MATERNELLE AUTONOME N° 16
	ECOLE PRIMAIRE AUTONOME N° 16
	ECOLE MATERNELLE AUTONOME N° 17
	ECOLE PRIMAIRE AUTONOME N° 17
	ECOLE PRIMAIRE SPÉCIALISÉE CHAZAL
ECOLE PRIMAIRE SPÉCIALISÉE LA VALLÉE	
RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT LIBRE CONFESSIONNEL CATHOLIQUE	ECOLE DU DIVIN SAUVEUR
	ECOLE LOUISE DE MARILLAC
	ECOLE NOTRE DAME DE LA PAIX
	ECOLE NOTRE DAME DU SACRÉ CŒUR
	EFLS- INSTITUT CHAMPAGNAT- ASBL ITSCM
	INSTITUT DE LA SAINTE FAMILLE
	INSTITUT SAINT-AUGUSTIN
	INSTITUT DE LA VIERGE FIDÈLE
	INSTITUT DE L'ANNONCIATION
	INSTITUT SAINT-DOMINIQUE
	INSTITUT SAINTE-MARIE CHÔMÉ
	INSTITUT SAINTE-MARIE FRATERNITÉ
INSTITUT STE-MARIE SEUTIN	
RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT LIBRE CONFESSIONNEL ISLAMIQUE	ECOLE LA VERTU

NOM DE L'OPERATEUR	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS		
AGISSONS ENSEMBLE		■		
AL-JISR		■		
AMIS D'ALADDIN (LES)		■		■
AMOS - ACTION EN MILIEU OUVERT À SCHAERBEEK		■		
ATELIER DES PETITS PAS		■		■
BLÉ EN HERBE (LE)		■		
BOUILLON DE CULTURES - SECTEUR AURORA		■		
BRUXELLES LAÏQUE		■		
CÉDAS - CENTRE DE DÉVELOPPEMENT ET D'ANIMATION SCHAERBEEKOIS		■		
CRÉACTIONS		■		
DARNA ASBL		■	■	■
EATA - ASSOCIATION EUROPÉENNE DES ACADÉMICIENS TURCS		■		
EDI - ESPACE DE DIALOGUE INTERCULTUREL		■	■	
ESPERLUÈTE (L') ASBL		■	■	■
GAFFI ASBL		■		■
GERBE AMO (LA)		■		
MAISON DAILLY		■	■	■
MAISON DE QUARTIER D'HELMET		■		■
MAISON DES ENFANTS VAN DYCK		■		■
MONDIAL SPORT & CULTURES ASBL		■	■	■
PETITS DÉBROUILLARDS (LES)		■	■	■
RASQUINET ASBL		■		
UNIS VERS CITÉ		■		
VISION ASBL		■	■	■
YACASPORT		■		

## F

## MOUVEMENTS DE JEUNESSE

NOM DE L'OPERATEUR	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS		
7ÈME UNITÉ GUIDE SAINTE SUZANNE		■		
11ÈME UNITÉ SCOUTS SAINTE SUZANNE		■		
41ÈME UNITÉ ALBERT IER		■		
48ÈME UNITÉ SCOUTS IMPEESA		■		
66ÈME UNITÉ "LE CORBEAU NOIR"-SCOUTS ET GUIDES PLURALISTES	■	■		
97ÈME SAINTE ALICE		■		
PATRO SAINTE-SUZANNE - SCHAERBEEK		■		
PATRO SAINT-JOSSE		■		

## G

## OPÉRATEURS ORGANISANT DES ACTIVITÉS EN FAMILLE

NOM DE L'OPERATEUR	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS		
ABC - ART BASICS FOR CHILDREN	■	■		■
AMIS D'ALADDIN (LES)	■	■		■
BIBLIOTHÈQUE LOCALE DE SCHAERBEEK/EVERE	■	■	■	■
CENTRE CULTUREL DE SCHAERBEEK	■	■		
CERCLE DÉCHETS D'ŒUVRES	■	■		
DARNA ASBL		■	■	■
ENFANTS ET COMPAGNIE	■	■		■
FEZA- FEMMES EPANOUIES ET ACTIVES	■	■		■
LIENS DE QUARTIER PETITE ENFANCE	■		■	■
LUDOCONTACT	■	■	■	■
MUSIQUES MOSAÏQUES	■	■	■	■
PETITS DÉBROUILLARDS (LES)	■	■	■	■
TURTLEWINGS ASBL	■	■	■	■

# H

## OPÉRATEURS ORGANISANT DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

NOM DE L'OPERATEUR	MOINS DE 6 ANS	PLUS DE 6 ANS		
EVERY SPORTS	■	■	■	
ŒUVRE DES COLONIES SCOLAIRES - O.C.S.	■	■		■
LES 13 ACTIFS	■	■		
BAMBINS FUTÉS (LES)	■	■		
BLÉ QUI LÈVE (LE)	■	■		

# I

## ORGANISMES DE COORDINATION

NOM DE L'OPERATEUR
RÉSEAU COORDINATION ENFANCE
SERVICE ENFANCE DE LA COMMUNE DE SCHAERBEEK
JES-PLANÈTE KIDS
SAMS—SERVICE D'ACCUEIL EN MILIEU SCOLAIRE (ENSEIGNEMENT COMMUNAL)

# P A R T I E 3



## IX. Constats et besoins

- A. Potentiel d'accueil– capacité d'accueil
- B. Potentiel d'accueil– potentiel d'activités
- C. Temps d'accueil
- D. Coûts et participation financière
- E. Couverture géographique– Mobilité– Accessibilités
- F. Qualité des services
- G. Taux d'encadrement
- H. Formation du personnel
- I. Equipement et matériel
- J. Infrastructures et locaux
- K. Partenariats et coordinations
- L. Information pour les familles et professionnels

## IX. Constats et besoins

Lors de l'évaluation finale du programme CLE 2010-2015, les membres de la CCA ont émis des recommandations par rapport à l'état des lieux. Ils ont notamment relevé l'importance d'établir une vision d'ensemble complète de l'offre au niveau de la capacité d'accueil, par tranche d'âges et par types d'activités. Cela nous aurait permis de pouvoir identifier les besoins réels de la Commune en terme d'accueil.

Cependant, il ne nous est pas possible de dresser un constat aussi précis que nous l'aurions espéré, pour les raisons suivantes. Si la plupart des écoles ont répondu au questionnaire, seulement 2/3 des milieux d'accueil associatifs nous ont fourni les données nécessaires à une analyse rigoureuse. Par ailleurs, certaines questions n'ont pu être traitées faute de réponses satisfaisantes.

Néanmoins, les graphiques et les commentaires reflètent des tendances souvent confirmées par les entretiens menés auprès des professionnels et des familles.



### UN NOMBRE D'OPÉRATEURS RELATIVEMENT STABLE

**125 opérateurs** d'accueil dont **32 écoles** ont pu être répertoriés à partir de l'actualisation régulière de notre base de données.

On en dénombrait 121 lors du dernier état des lieux de 2009, ce qui indique une certaine stabilité. Durant ces cinq dernières années, nous avons pu identifier 17 nouvelles structures d'accueil. Par contre, 7 autres ont dû interrompre leurs activités pour des raisons principalement financières.

Notons aussi que plusieurs écoles ont été scindées pour accueillir distinctement les enfants de maternelle et de primaire.

### UNE OFFRE D'ACCUEIL DIVERSIFIÉE DANS LE MILIEU ASSOCIATIF

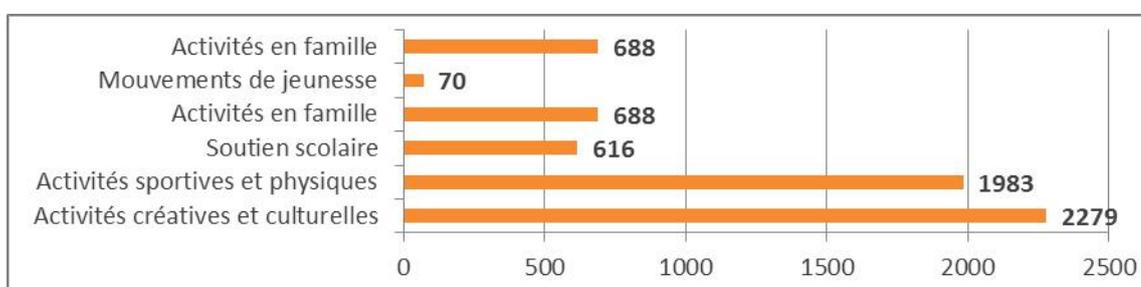
Nous avons répertorié **93 milieux d'accueil associatifs**. Ils organisent souvent plusieurs types d'activités (ex : soutien scolaire et accueil pendant les vacances) qui sont ainsi réparties:

	Nombre d'opérateurs pendant l'année scolaire	Nombre d'opérateurs pendant les congés scolaires
Activités créatives et culturelles	36	29
Activités sportives et physiques	44	27
Soutien scolaire	25	0
Mouvements de jeunesse	8	4
Activités en famille	13	2
Multi-activités	0	23

Parmi l'ensemble des opérateurs, 58 organisent des activités pendant les congés scolaires.

Les résultats analysés dans la suite du document portent sur 64 réponses que nous avons reçues de la part des milieux d'accueil. 54 d'entre eux proposent des activités pendant l'année scolaire et 50 pendant les vacances. La plupart de ces milieux d'accueil travaillent donc en continuité tout au long de l'année même s'ils n'accueillent pas toujours les mêmes enfants.

### Nombre moyen d'enfants inscrits par type d'activités pendant l'année scolaire



Les enfants participent en majorité aux activités créatives et culturelles suivi de près par les activités sportives. La plupart des initiatives nouvelles concernent souvent le secteur créatif et culturel. Cependant, il est intéressant de rajouter que c'est aussi le secteur où les opérateurs rencontrent le plus de difficultés pour trouver leur public et maintenir leur activités.

## DES LISTES D'ATTENTE ET DES DEMANDES NON RENCONTRÉES

On trouve des listes d'attentes dans toutes les catégories mais de manière plus prononcée au niveau de l'accueil pendant les vacances et au niveau du soutien scolaire.

Depuis plusieurs années, notre service a mis en place un système de places vacantes pendant les congés scolaires. Les associations ont la possibilité de mettre en ligne leurs places vacantes ce qui nous permet d'orienter directement et de manière efficace les demandes des familles. Cela a permis aussi de diminuer l'annulation de stages. Malgré ce système, il reste encore des demandes pour lesquelles nous ne trouvons pas de solutions.

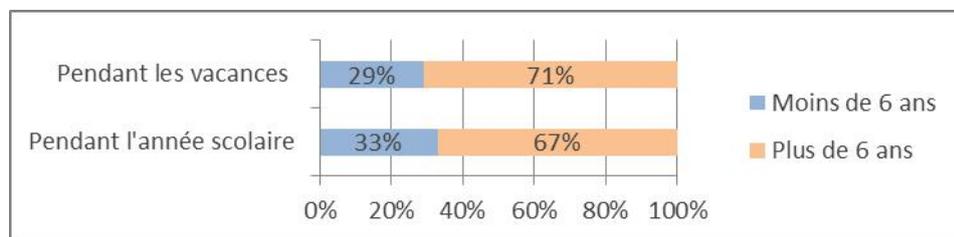
Les demandes les plus difficiles à satisfaire sont celles qui nous parviennent tardivement lorsque la plupart des inscriptions sont déjà closes ou bien lorsque les familles rencontrent des imprévus et sont alors dans une situation d'urgence.

## UNE OFFRE D'ACCUEIL ENCORE INSUFFISANTE POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS

Le diagnostic de l'état des lieux de 2009 faisait déjà état d'un manque de places pour les enfants de moins de 6 ans. La disparité entre l'accueil des enfants de 2,5 à 6 ans et de 6 à 12 ans demeure encore importante aujourd'hui.

Comme en témoigne le graphique ci-dessous, les enfants de 2,5 à 6 ans occupent respectivement 29 % de places pendant les vacances et 33 % pendant l'année scolaire. Or la demande pour cette tranche d'âge est bien plus forte. Cela correspond en effet à l'essor démographique présent à Schaerbeek durant les dernières années. Pour rappel, les enfants de 3 à 6 ans représentent 37% de la tranche d'âge des 6 à 12 ans. De plus, Il est en effet souvent plus difficile de trouver des solutions dans son entourage pour des enfants plus jeunes.

**NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS PAR PÉRIODE ET PAR TRANCHE D'ÂGE**



Il faut aussi faire la distinction entre l'offre d'accueil pour les enfants de 2,5 à 4 ans qui est bien moindre comparée à celle des enfants de 4 à 6 ans. Dans notre pratique de coordination, nous nous rendons compte au quotidien de la difficulté rencontrée par les familles pour trouver des places pour les jeunes enfants, notamment pendant les congés scolaires.

Cette tendance s'est confirmée lors d'un sondage mené en 2013 auprès des organismes qui proposaient un accueil pendant les vacances. Les listes d'attente pour les enfants de 2,5 à 6 ans étaient nettement plus importantes.

En juillet 2014, nous avons mis sur pied un projet d'accueil flexible pour répondre aux demandes urgentes des familles. La demande s'est révélée relativement forte (91 demandes pour 139 enfants). La moitié de ces demandes concernait des enfants de moins de 6 ans.

En général, les enfants plus âgés ont pu être réorientés vers d'autres milieux d'accueil où il restait des places.

Les milieux d'accueil sont sensibles à l'évolution des demandes des familles. Malgré les efforts entrepris pour développer l'offre, notamment envers les enfants les plus jeunes, la rencontre entre l'offre d'accueil et la demande ne parvient pas encore à s'équilibrer.

Trois raisons peuvent expliquer ce phénomène :

- la capacité d'accueil plus réduite pour cette tranche d'âge et donc un réel manque de places à certains moments ;
- un coût de l'activité parfois trop important pour certaines familles ;
- un manque d'accès à l'information malgré les outils existants.

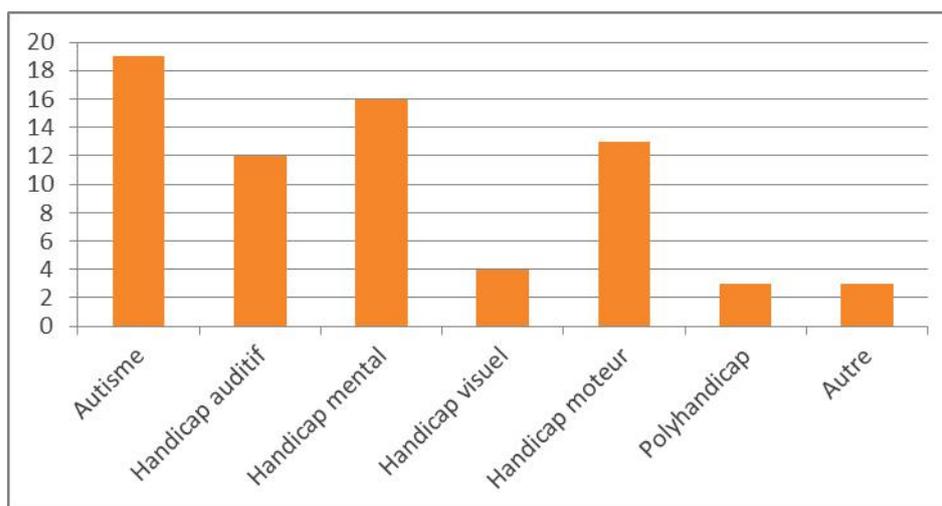
Par ailleurs, les contraintes liées à l'obligation d'être autorisé par l'ONE pour accueillir des enfants de moins de six ans pèsent sur le choix du public accueilli par les milieux d'accueil. Les procédures et les adaptations nécessaires pour répondre aux besoins d'un public plus jeune freinent souvent les démarches des opérateurs.

### UN ACCUEIL POUR TOUS : LES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Sur les 56 opérateurs ayant répondu aux questions portant sur l'inclusion des enfants en situation de handicap, 37 confirment avoir accueilli des enfants porteurs de handicap. Parmi eux, 11 opérateurs l'ont fait régulièrement, 18 occasionnellement et 8, une fois.

Les types de handicap les plus représentés sont l'autisme, le handicap mental, les déficiences sensorielles et les handicaps moteurs.

**Enfants accueillis en fonction du handicap**



Parmi les freins exprimés par 19 opérateurs, reviennent le plus souvent l'absence de demandes de la part des familles et le manque de formation du personnel d'accueil.

### L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DANS LES ÉCOLES

Sur 11 299 enfants inscrits dans les écoles schaarbeekoises (réseau libre et réseau communal), 40% fréquentent l'accueil extrascolaire. La proportion est légèrement supérieure pour les enfants du primaire comparée aux enfants de maternelle.

Lorsqu'on distingue les deux réseaux, on constate que la fréquentation d'un accueil extrascolaire est un peu plus importante dans le réseau communal (43 %) que dans le réseau libre (37 %).

En tenant compte des chiffres fournis par 5 écoles du réseau libre et 13 écoles du réseau communal, on constate que 75% des enfants du réseau libre et 75% également des élèves du réseau communal sont résidents à Schaarbeek.

## L'AVIS DES PARENTS

### PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

Selon les résultats des questionnaires envoyés aux parents, **environ une famille sur utilise un accueil extrascolaire après l'école (45 %)**. La fréquentation est nettement moins importante pour le mercredi après-midi (25%).

**La majorité des parents disent ne pas avoir de difficultés à trouver un accueil extrascolaire pendant l'année** sauf en ce qui concerne les activités de **soutien scolaire** et les **activités sportives**.

En pratique et selon les résultats du questionnaire adressé aux familles :

- 60 % fréquentent la garderie scolaire ;
- 39% participent à des activités sportives ;
- 21 % participent à des activités créatives et culturelles ;
- 13 % participent à des activités de soutien scolaire.

Le mercredi après-midi pose aussi souvent problème aux familles dans la mesure où les déplacements compliquent la participation aux activités proposées en dehors de l'école. **Des activités de qualité organisées au sein de l'école sont très appréciées par les parents.**

### PENDANT LES VACANCES

**La demande d'accueil pendant les vacances concerne aussi une famille sur deux.** 52 % ont besoin d'un accueil pendant le mois de juillet, 47 % durant le mois d'août et 40 % à Pâques.

**La demande pour des stages à caractère créatif ou culturel (26 %) est moins forte que pour des stages à caractère sportif (42 %) ou multi-activités (38 %).** Pour un grand nombre de familles, l'important est de trouver une place, voire plusieurs dans un même lieu lorsque la demande concerne des fratries indépendamment du choix de l'activité.

**En général 30 % des familles disent rencontrer des difficultés pour trouver un stage.** Ce pourcentage se monte à **57 % en juillet**. Des frais d'inscription trop élevés et un manque de places en sont généralement la cause.

*« Pendant les vacances, les stages commencent seulement à partir de 4 ans. »*

## L'AVIS DES ENFANTS

Parmi les enfants, certains pratiquent plusieurs activités temps libre et **leur agenda est parfois trop rempli**. Quand nous leur demandons ce qu'ils voudraient faire durant leur temps libre, certains d'entre eux expriment le **souhait de passer plus de temps de loisirs avec leur famille**.

## L'AVIS DES PROFESSIONNELS

### DANS LES ÉCOLES

**L'augmentation du nombre d'enfants dans les écoles se répercute aussi sur les présences durant le temps d'accueil extrascolaire.** Les écoles adaptent non sans difficultés leur capacité d'accueil à la demande des familles. Faute de moyens suffisants pour accroître notamment l'encadrement, cette situation peut avoir un impact direct sur la qualité de l'accueil.

**La qualité de l'accueil extrascolaire dans les écoles a augmenté durant ces dernières années.** Le recrutement d'un personnel plus qualifié, le suivi de formations et l'élaboration en équipe des projets d'accueil en sont la cause. Cela peut susciter une demande accrue pour les activités et accroître le nombre d'enfants alors qu'il est difficile de renforcer les équipes.

### DANS LES MILIEUX ASSOCIATIFS

Plusieurs milieux d'accueil associatifs se sont **sentis concernés par l'évolution de la demande des familles, notamment pour accueillir des enfants plus jeunes.** Au cours de ces cinq dernières années, des efforts ont été entrepris pour adapter leur projet en diminuant l'âge d'inscription ou en augmentant le nombre de places. Ils ont pour cela dû travailler sur l'organisation de l'accueil, la formation du personnel et l'aménagement des espaces. Mais ils sont souvent très sollicités et rapidement saturés de demandes auxquelles ils ne peuvent répondre que partiellement.

Les professionnels de l'accueil, quel que soit leur secteur, témoignent de la **difficulté à développer leur offre, voire à la maintenir.** Les subsides sont insuffisants et ont même tendance à diminuer. Le secteur vit des **incertitudes quant à l'avenir** et doit consacrer beaucoup de temps et d'énergie pour faire reconnaître leurs projets et trouver les moyens financiers pour les subsidier. Dans ce contexte, les nouvelles initiatives ont d'autant plus de difficultés à maintenir leur offre.



## UN FOISONNEMENT D'ACTIVITÉS

Près de 80 types d'activités différentes ont été répertoriées et se répartissent ainsi :

<b>19 types d'activités créatives et culturelles</b>	Atelier créatif Atelier nature Bande dessinée Cuisine Dessin et Arts plastiques Eveil scientifique Informatique et multimédia Jeux Lectures et contes	Musique et chant Théâtre Eveil musical Eveil artistique Initiation à l'histoire de l'art Scrapbooking Sorties culturelles Photographie	Vidéo Confection de marionnettes
<b>26 types d'activités physiques et sportives</b>	Athlétisme Basket Boxe éducative Cirque Danse Football Gymnastique Multisport Natation	Psychomotricité Rugby Tennis Tennis de table Judo Mini-foot Kung-fu Karaté Capoeira	Squash Light contact Parkour Ski Pencak silat Fitness Ragga – hip hop Tae kwan do
<b>6 types d'activités pendant les vacances</b>	Plaines de vacances Animations dans les espaces publics Stages multi-activités Stages créatifs et culturels Stages sportifs Camps de vacances		
<b>8 types d'activités de soutien scolaire</b>	Ecoles de devoirs Soutien scolaire Français Langue Etrangère Soutien à l'expression et à la lecture Alphabétisation pour enfants primo-arrivants	Langue et culture d'origine arabe Atelier de méthodologie en mathématiques Anglais	
<b>3 types d'accueil extrascolaire dans les écoles</b>	Garderies scolaires Etudes Activités parascolaires		
<b>4 types d'activités en familles</b>	Contes et lectures Ateliers créatifs Excursions Activités ludiques		
<b>Activités organisées par les mouvements de jeunes</b>			

Ce panel diversifié témoigne de la richesse et de la spécificité de l'offre d'accueil sur le territoire de la commune.

Les activités en famille se sont développées durant ces dernières années et elles rencontrent un tel succès que nous les avons répertoriées à part.

Sur base des recommandations émises dans le programme CLE précédent, les opérateurs ont souvent modifié leur proposition de stages pendant les vacances. De plus en plus de stages mixtes, mêlant une ou plusieurs activités, sont proposés, ce qui rencontre davantage les besoins et le bien-être des enfants les plus jeunes.

## **UNE OFFRE D'ACTIVITÉS INÉGALE DANS LES ÉCOLES**

On relève une grande disparité au niveau de l'offre extrascolaire au sein des écoles et ce, quel que soit le réseau. Dans certaines écoles, l'offre se limite à la garderie traditionnelle avant l'école, après l'école et le mercredi après-midi. Dans d'autres écoles, des ateliers spécifiques sont proposés durant ces mêmes temps d'accueil, soit par des enseignants, soit par des associations externes dans le cadre du parascolaire ou des projets soutenus par le DAS (Dispositif régional d'Accrochage Scolaire). La même disparité selon les écoles existe au niveau de la présence des études dirigées ou surveillées.

## **DES DEMANDES PARTICULIÈRES**

Une demande précise à la fois de la part des parents et des écoles concerne la natation. Les écoles ont parfois des difficultés à trouver des créneaux horaires disponibles pour organiser les séances obligatoires d'apprentissage.

Nous recueillons aussi de nombreuses demandes pour des activités extrascolaires qui amèneraient les enfants à découvrir une langue (néerlandais, anglais mais aussi d'autres langues présentes à Bruxelles) de manière ludique.

## **LA QUESTION DES DEVOIRS OU TÂCHES À DOMICILE**

L'offre en matière de soutien scolaire s'est accrue durant ces dernières années. De nouvelles initiatives ont contribué à la diversifier en fonction des publics, par exemple pour les enfants primo-arrivants.

Plusieurs opérateurs proposant du soutien scolaire sont soutenus dans le cadre du programme Cohésion Sociale. 11 écoles de devoirs sont officiellement reconnues et subventionnées par l'ONE.

Alimenté par plusieurs études et colloques, un débat entre professionnels et familles continue encore actuellement à propos des devoirs et du soutien scolaire. La demande des familles est forte comme en témoignent les listes d'attente. Une question est pourtant posée de manière récurrente. Cette demande en soutien scolaire émane-t-elle d'un réel besoin ou bien est-elle la pointe de l'iceberg et ne cache-t-elle pas un problème plus large : anxiété vis-à-vis des devoirs, sentiment d'incompétence de la part des parents, crainte de l'avenir et pression sur la réussite scolaire...

Dans ce contexte doit-on encore développer l'offre de soutien scolaire sachant qu'il ne peut suffire à remédier l'échec scolaire ? En attendant, il s'avère certainement nécessaire d'établir un dialogue entre école et écoles de devoirs pour construire une plus grande cohérence. D'autres questions, formulées souvent de manière critique tant par les familles que par les professionnels portent sur le sens et le contenu des devoirs, leur durée, le moment où ils devraient être faits (pendant le temps scolaire ou extrascolaire) et leur réel impact sur l'échec scolaire.

## **LA PLACE DU TEMPS LIBRE DANS LES ACTIVITÉS**

La présentation du DVD « A nous le temps libre ! » suscite un intérêt et une réflexion des professionnels sur la place du temps libre dans les activités. Des questions liées à des notions telles que le choix des enfants, la liberté d'initiatives, la participation sont illustrées par le DVD et amènent parfois les milieux d'accueil à vouloir repenser la notion d'activité et les conditions de sa mise en œuvre.

## **LA PARTICIPATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP**

Les enfants en situation de handicap participent à tous les types d'activités proposées y compris le sport. Cela nécessite parfois des aménagements de la part des professionnels afin de permettre et faciliter la participation de tous les enfants. Pour y parvenir, les milieux d'accueil font alors parfois appel à un renfort d'équipe.

## L'AVIS DES PARENTS

Les parents **apprécient lorsque les écoles proposent des activités parascolaires de qualité**, ce qui facilite l'organisation familiale. Cette offre compte même parfois dans le choix d'une école.

*« J'aimerais qu'il y ait des activités dans l'école »*

Les parents souhaitent aussi que **le potentiel linguistique de la Région Bruxelles-Capitale soit davantage exploité** dans les activités extrascolaires, non seulement pour les langues officielles de la Belgique mais aussi pour toutes les autres langues. Des partenariats et des échanges entre structures néerlandophones et francophones sont suggérés.

Les parents recommandent aussi que les notions de temps libre et de plaisir soient préservées dans le cadre des activités extrascolaires qui représentent aussi des loisirs pour les enfants. **L'activité ne doit pas être orientée uniquement vers les résultats ou la compétition** (notamment concernant les activités sportives ou musicales).

*« Alternier activités "énergiques" avec des activités "relax". Les enfants sont sur sollicités ... ! En vacances, les laisser aussi jouer entre eux, en alternance avec des jeux plus structurés »*

## L'AVIS DES PROFESSIONNELS

Les professionnels se plaignent parfois d'avoir des **difficultés à motiver les enfants et les familles pour les activités créatives et culturelles**, que ce soit pendant les stages ou pendant l'année. Les ateliers créatifs proposés dans le cadre du soutien scolaire rencontrent également moins de succès.

## L'AVIS DES ENFANTS

*« Je fais du hockey mais je voulais faire du foot ».*

En deux mots, se pose la question du choix. A qui appartient-il ?  
Aux enfants ou aux parents ?

On n'échappe pas non plus à certains stéréotypes de la part des enfants pour qui certaines activités restent réservées aux filles ou aux garçons.

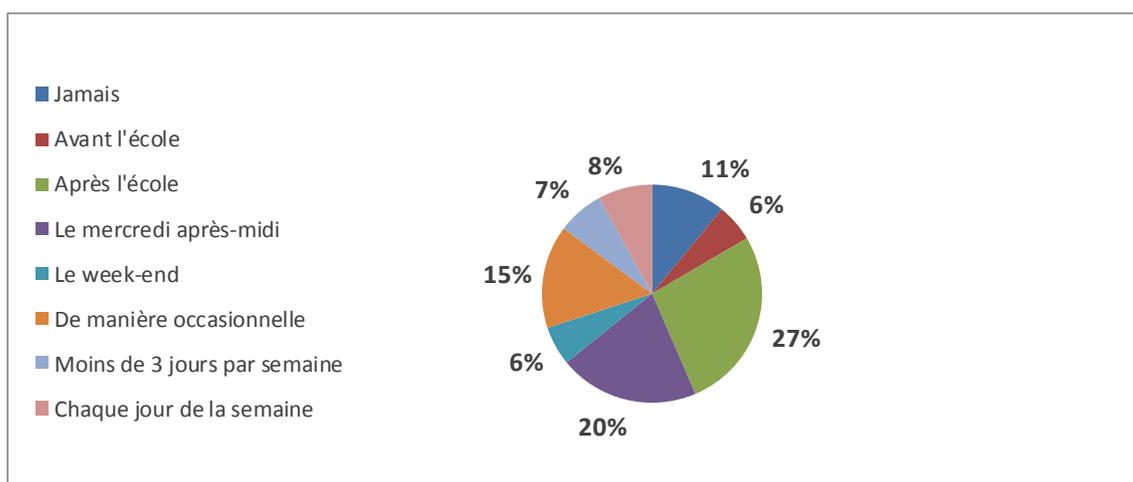
### LE TEMPS DES PARENTS N'EST PAS CELUI DES ENFANTS – LES BESOINS D'ACCUEIL

Le décalage entre le temps professionnel des parents et le temps scolaire des enfants s'est encore accru dans la dernière décennie. Par exemple, si les cours commencent en général vers 8h30, ils se terminent souvent aux alentours de 15h15. Ces modifications ont eu lieu pour permettre entre autres davantage de concertation entre les enseignants. Ces changements d'horaires ont un impact direct sur la durée de l'accueil en garderie.

Les congés scolaires sont également bien plus importants que les congés professionnels. Que ce soit pendant l'année ou bien pendant les vacances, la grande majorité des familles est concernée par la recherche de solutions d'accueil, tant au sein des écoles que dans les associations. Les informations relevées auprès des familles révèlent les besoins d'accueil suivants :

#### Durant quelle(s) période(s) avez-vous besoin d'un accueil extrascolaire pendant l'année scolaire ?

( question posée aux parents dans le questionnaire)



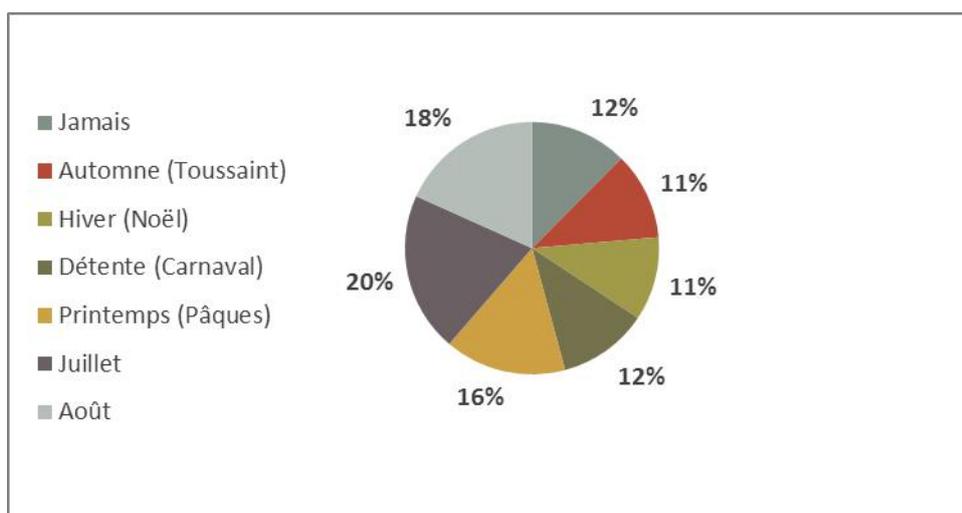
Comme l'indique le graphique, la demande des familles pendant l'année scolaire porte principalement sur le temps d'accueil après l'école en semaine, mercredi compris.

L'accueil de manière occasionnelle représente aussi une part importante des demandes.

Notons aussi que 6 % des demandes concernent des activités pendant le week-end. Ces dernières sont en majorité proposées par des clubs sportifs, les mouvements de jeunesse et quelques associations.

Pour 23% des familles, les enfants devraient pouvoir faire leurs devoirs durant le temps extrascolaire que ce soit pendant l'étude ou pendant l'école de devoirs.

**Durant quelle(s) période(s) avez-vous besoin d'un accueil extrascolaire pendant les vacances scolaires ?**  
( question posée aux parents dans le questionnaire)



Au niveau des périodes d'ouverture, on observe une relative adéquation entre les périodes d'ouverture des milieux d'accueil et la demande des familles. L'offre de stages pendant les vacances d'été est effectivement plus importante en juillet qu'en août.

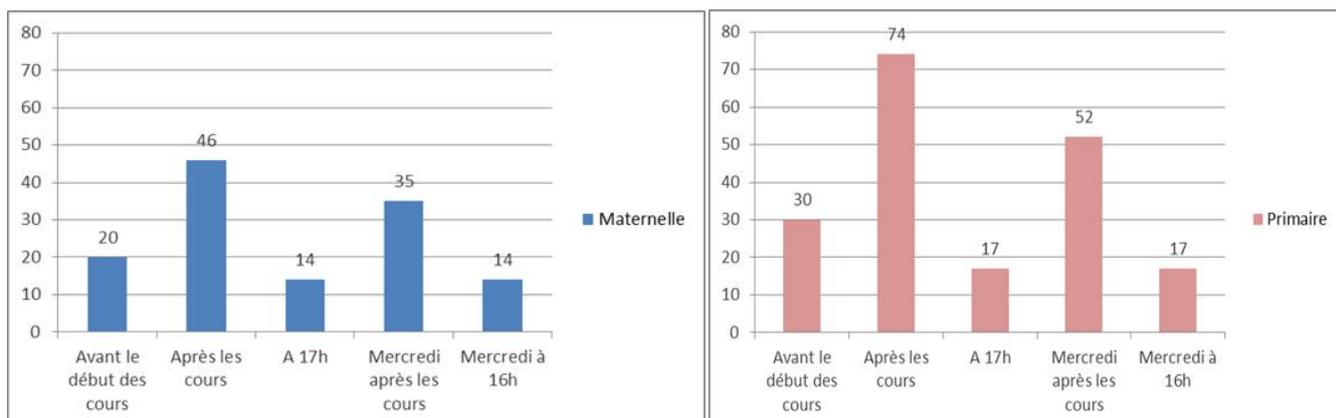
**L'ACCUEIL TEMPS LIBRE DANS LES ÉCOLES**

La plupart des écoles ouvrent leurs portes à 7h30 le matin et terminent l'accueil à 18h00.

Dans cinq écoles, l'accueil se termine à 17h30.

Deux écoles proposent respectivement un accueil jusque 15h et 16h le mercredi après-midi

**Nombre d'enfants en moyenne selon les périodes d'accueil extrascolaire**



Si on analyse la présence durant la journée, on constate que proportionnellement, les enfants de maternelle restent plus tard à la garderie, que ce soit le mercredi ou en semaine. En semaine, 1/3 des enfants de maternelle reste plus tard à la garderie contre 1/4 des enfants en primaire. Cette tendance se confirme pour l'accueil du mercredi après-midi également.

Vers 17h, des regroupements d'enfants sont généralement organisés en parallèle avec le départ d'une partie du personnel encadrant. De fait, le nombre moyen d'enfants par adulte reste encore élevé.

## L'AVIS DU FRAJE

### LES BESOINS DES JEUNES ENFANTS ET L'ORGANISATION DU TEMPS

En 2013, le FRAJE (Centre de Formation permanente et de Recherche dans les milieux d'Accueil du Jeune Enfant) a mené une recherche pluridisciplinaire concernant « La journée d'un enfant en classe d'accueil ». Cette étude portait sur cinq écoles dont une école schaarbeekoise. Elle traitait entre autres du respect des rythmes et des besoins de l'enfant envisagé à travers le déroulé d'une journée en classe d'accueil.

Même s'il est évident qu'on ne peut pas généraliser, la recherche apporte des éléments d'information importants sur le vécu des enfants par rapport au temps passé à l'école. « Certains enfants de deux ans et demi passent dix heures par jour à l'école et ce, cinq jours par semaine. Ils pratiquent donc un horaire de 50h/semaine. **Aucun adulte, donc, n'est présent en continu auprès de ces enfants tout au long de leur journée** ».

Si on considère le temps passé par les enfants avec l'instituteur et les autres professionnels, il arrive que « **la prise en charge des enfants par les accueillants extrascolaires remplit plus de la moitié de la journée**. A l'heure actuelle, c'est toujours l'instituteur et, corollairement, les apprentissages scolaires, qui ont la place la plus importante dans les représentations de chacun. Trop peu de personnes considèrent le personnel extrascolaire au même « niveau » que le personnel enseignant. Or, la comptabilisation du temps nous montre que ces considérations ne reposent que sur une construction sociale, profondément ancrée et largement répandue. »

Enfin, « au cours de journées passées en classe d'accueil, les enfants ont connu de cinq à douze changements de professionnels. Les temps des professionnels dans les écoles sont souvent découpés. En effet, bon nombre des personnes que nous avons rencontrées travaillent à temps partiel ou effectuent des tâches très variés au sein des écoles, ce qui implique l'engagement d'une **multiplicité d'adultes pour encadrer un même groupe d'enfants**. Bien souvent, ces ressources humaines supplémentaires ont des contrats précaires : ALE, PTP, Article 60, bénévoles rémunérés... **La continuité relationnelle au sein de l'encadrement est fortement mise à l'épreuve tant sur la journée d'un enfant que sur le long terme.** »

### L'ACCUEIL TEMPS LIBRE DANS LES MILIEUX ASSOCIATIFS

Les décalages entre le temps des adultes et celui des enfants existent aussi au niveau des périodes de congés. Plus de 50 milieux d'accueil proposent des activités pendant les vacances et toutes les périodes de congés sont couvertes.

Les horaires d'ouverture comprennent parfois une période de garderie, généralement une heure avant le début des activités et une heure après les activités. La plupart des milieux d'accueil débutent l'accueil à 8h le matin pour terminer entre 17h et 18h.

L'organisation des temps d'accueil durant les vacances est souvent calquée sur un modèle classique basé sur la présence des enfants du lundi au vendredi, au moins de 9h à 16h. Cela ne convient pas forcément à l'emploi du temps de toutes les familles.

Quelques organismes proposent un accueil en demi-journée.

### L'ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE DEMANDE : L'ACCUEIL FLEXIBLE

Une famille sur deux souhaiterait pouvoir recourir à un accueil plus flexible en fonction des situations individuelles. Rappelons que nombre de personnes travaillent à temps partiel. Elles souhaiteraient pouvoir utiliser les services d'accueil en fonction de leurs besoins, à la fois pour des raisons personnelles et financières.

Nous avons pu aussi relever ce type de demandes lors de la mise en place du projet pilote d'accueil flexible en juillet 2014, y compris de la part des personnes ne travaillant pas. Les besoins pour un accueil ponctuel permettraient de faciliter l'organisation familiale.

## L'AVIS DES PARENTS

Les familles sont intéressées par la formule d'**un accueil plus flexible pendant les vacances**. Sont mises en avant la nécessité d'effectuer des démarches sans devoir être pour autant accompagnés par les enfants. Un besoin d'accueil est aussi exprimé lorsque les enfants s'ennuient à la maison ou que les conditions climatiques sont trop mauvaises.

*« On n'a pas toujours besoin d'une semaine complète .... ça permettrait aussi à mon enfant de se reposer. »*

*« Des fois, je ne travaille pas, j'aime bien profiter de mes enfants. »*

*« J'ai un horaire de travail décalé. »*

*« Je ne travaille pas mais je souhaite que mes enfants participent à des activités. »*

**Les horaires de certaines familles ne coïncident parfois pas avec les horaires proposés par les institutions.** 18h reste encore parfois trop tôt et ces familles doivent alors recourir à des solutions d'ordre privé pour organiser leur temps. Ces solutions sont souvent très coûteuses.

Les **problèmes dus à la mobilité** occasionnent parfois des retards et sont générateurs de stress pour les familles qui doivent aller rechercher leurs enfants.

*« Mes enfants ont 6 et 8 ans et je dois courir à deux endroits différents ! »*

*« Difficile de trouver un lieu où mettre tous mes enfants. »*

**Le seul lien que les parents entretiennent avec l'école passe parfois par les personnes chargées de l'accueil en garderie.** Or comme ces personnes ne sont présentes qu'à certains moments de la journée, il leur est difficile de rendre compte de tout ce qui s'est passé dans la journée. Cela pose surtout difficulté aux parents qui ont des jeunes enfants.

## L'AVIS DES PROFESSIONNELS

Les professionnels sont nombreux à témoigner de **la fatigue des enfants**, de leur agitation ou de leur apathie, surtout en fin de journée.

De leur côté, les professionnels expriment leur irritation à l'égard des retards réguliers de certaines familles. Ils considèrent cela comme **un manque de respect du cadre et des personnes**. Des amendes sont parfois prévues pour les parents en retard.

Dans le domaine du soutien scolaire, les milieux d'accueil consacrent une partie du temps d'accueil à des activités de détente et de jeux, bien nécessaires après une journée de classe. Il arrive souvent que les devoirs ne soient pas terminés et qu'ils doivent donc encore être repris à la maison, ce qui peut paraître excessif au regard des besoins des enfants.

**Les horaires des professionnels deviennent parfois incompatibles avec leur propre organisation familiale** lorsqu'ils ont eux-mêmes des enfants. C'est souvent des raisons invoquées pour changer de travail.

## L'AVIS DES ENFANTS

Nous n'avons pas recueilli d'avis particulier des enfants sur les notions de temps et de durée. Par contre, lors de nos visites dans les écoles, nous avons pu observer une certaine fatigue des enfants notamment lors de la garderie du soir, après les cours. Les enfants baillent, pleurent et sont parfois agités.

Cela se vérifie surtout chez les plus jeunes qui sont aussi ceux qui restent le plus longtemps à la garderie.

### UN COÛT RELATIVEMENT IMPORTANT POUR LES FAMILLES

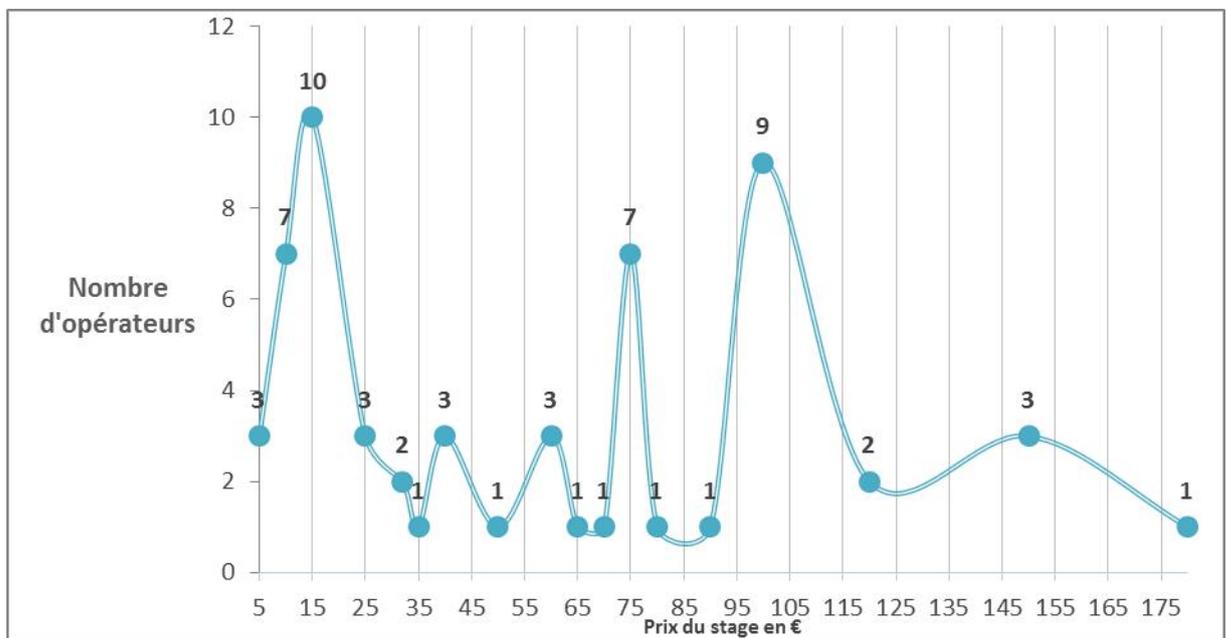
Les dépenses liées à l'accueil extrascolaire peuvent représenter une place importante dans le budget familial. Par ailleurs, nous constatons que la participation financière des parents a régulièrement augmenté durant ces dernières années, que ce soit dans le milieu scolaire ou associatif.

Toutefois, des mesures fiscales telles que la déductibilité des frais de garde mise en place à partir de 2006, la prise en charge d'une partie parfois importante des frais extrascolaires par le CPAS et l'intervention de la plupart des mutuelles permettent de réduire ces coûts.

Les opérateurs scolaires ou associatifs sont la plupart du temps à l'écoute des situations difficiles vécues par les familles et adaptent en majorité leurs tarifs à la présence de fratries.

### UNE DISPARITÉ FLAGRANTE DES COÛTS

**Tarifs appliqués par les opérateurs pendant les stages de vacances**



Les écarts de tarifs sont très importants d'un milieu d'accueil à l'autre, en fonction de l'activité mais aussi en fonction de chaque opérateur. Cette disparité est mise en évidence dans le graphique.

Le stage hebdomadaire le moins cher que nous avons relevé coûte 5€ et le plus onéreux 185 €.

Le différence de coût est parfois justifié par des différences au niveau de l'offre : repas chauds, collation, excursions ou matériel compris dans le prix.

A titre d'information, un stage sportif coûte en moyenne 61€ par semaine d'accueil, un stage créatif 50€ et un stage multi-activités 73€.

On relève aussi des disparités de coûts parfois assez importantes entre les stages organisés par différents services communaux (Service Enfance, JES Planet Kids, Bibliothèque, OCS).

On retrouve également une disparité dans les tarifs et les modalités de paiement proposés par les écoles. Le réseau communal propose une série de forfaits annuels en fonction des périodes utilisées. Les tarifs proposés par les écoles du réseau libre varient beaucoup selon les profils socio-économiques des implantations.

## CE QUE LES FAMILLES SONT PRÊTES À DONNER

Les familles ne réclament pas la gratuité des activités extrascolaires. Par exemple, 32% d'entre elles sont prêtes à payer entre 20 et 50€ pour un stage de vacances et 38% entre 50 et 80 €.

Le premier critère de choix qu'elles mentionnent est en relation avec le coût. Pour 64 % d'entre elles, le coût doit être abordable.

## DES PROFESSIONNELS À LA RECHERCHE DE MOYENS

L'accueil extrascolaire dans les écoles est principalement financé par l'ONE et par la Commune qui leur octroie chaque année un subside complémentaire.

Les garderies perçoivent des subsides de l'ONE en fonction du nombre d'enfants présents chaque jour. Ce subside est calculé sur base d'un montant fixe complété par un solde qui varie chaque année en fonction de l'application d'un coefficient multiplicateur. Comme le subside provient d'une enveloppe fermée et que le nombre de milieux d'accueil subsidié augmente encore, le montant attribué diminue chaque année. Il est ainsi passé de 62 cents en 2009 à 50 cents par enfant par jour en 2013.

Les sources de subsides des milieux d'accueil proviennent principalement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de l'ONE, de la Région Bruxelles-Capitale via le plan de Cohésion Sociale et les aides à l'emploi, du FESC au niveau fédéral (jusque fin 2014) et de la Commune de Schaerbeek.

Les milieux d'accueil doivent souvent rechercher plusieurs sources de subsides pour financer leurs activités. Par ailleurs, les conditions de subventionnement diffèrent d'un pouvoir subsidiant à l'autre (en terme d'horaires, de nombres d'enfants, de qualifications requises...etc.). Il faut parfois adapter les projets aux conditions requises.

De plus, les incertitudes liées à l'avenir des subsides en général et notamment les prochains changements liés au transfert du FESC, rendent la gestion financière difficile et freinent le développement des projets.

Faute de moyens suffisants pour couvrir les frais, les opérateurs sont souvent obligés de répercuter les frais sur la participation financière des parents. La plupart des opérateurs qui arrêtent leurs activités le font pour des raisons financières.



## L'AVIS DES PARENTS

La participation financière représente un obstacle encore important à la participation. Les tarifs d'inscription devraient prendre en compte la différence de revenus et être adaptés aux situations individuelles, sociales et économiques.

Les familles ayant des revenus faibles à moyens mais n'ayant pas accès à des mesures de soutien se sentent pénalisées par rapport aux frais. Par ailleurs, les mesures fiscales ne concernent pas les familles en grande précarité. Les places les moins chères sont souvent très vite complètes.

*« 1 seul salaire et 2 enfants. »*

La disparité des tarifs qui est parfois appliquée entre enfants schaarbeekois et non schaarbeekois apparaît injuste à certaines familles. Le choix des structures se fait souvent en fonction de la situation géographique pour des raisons de facilité. 25 % des enfants qui fréquentent la garderie d'une école viennent en effet d'une autre commune que Schaarbeek.

*« Certaines activités ne sont accessibles qu'aux Schaarbeekois. Je n'y habite pas mais j'y travaille et mes enfants sont dans une école à Schaarbeek ! »*

## L'AVIS DES PROFESSIONNELS

L'accès aux subsides et leur maintien mobilise énormément d'énergie de la part des professionnels. Voici un témoignage que nous avons reçu de la part d'un nouvel opérateur :

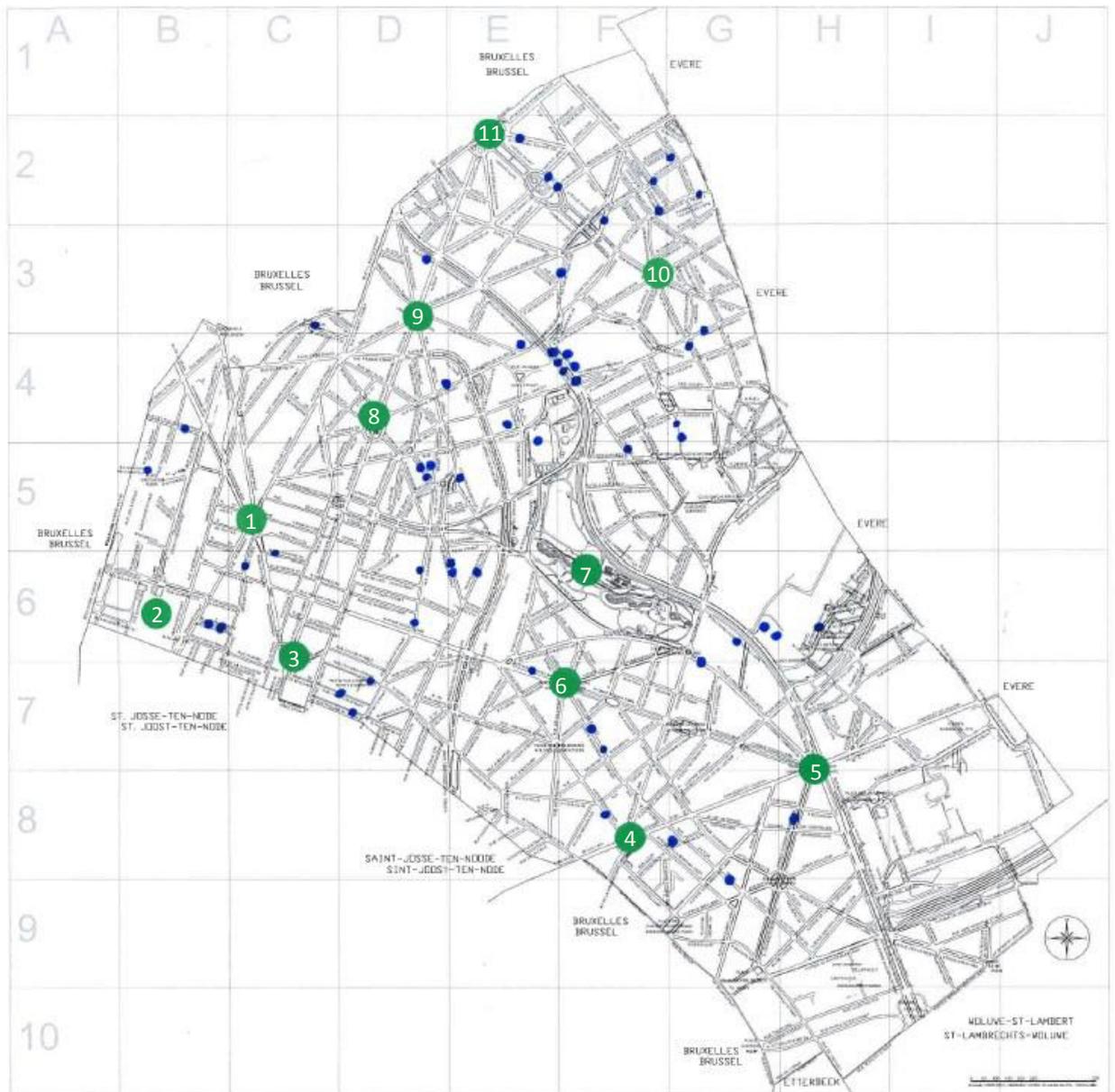
*« N'ayant aucun subside et vu la crise, nous avons le plus grand mal à organiser quelque chose qui soit à la fois abordable et qui ne nous mette pas dans des embarras financiers, ce qui a été le cas précédemment. Nous accusons un déficit budgétaire dû aux rentrées insuffisantes par rapport aux coûts d'animation. Et donc, nous sommes un peu dans le brouillard pour le moment, sur ce que nous allons faire et ce que nous pouvons faire, sans que ce soit de notre poche. »*



### UNE RÉPARTITION DE L'OFFRE INÉGALE SUR LA COMMUNE

Les milieux d'accueil restent encore inégalement répartis sur le territoire de la Commune. Or, les déplacements, surtout en zone urbaine, représentent un critère important pour les familles. Dès lors, il est intéressant de confronter la localisation des milieux d'accueil à la répartition de la population enfantine sur le territoire de la Commune de Schaerbeek.

#### Où sont situés les milieux d'accueil pendant les vacances scolaires ?



1. Place Liedts

2. Gare du Nord

3. Place de la Reine

4. Place Dailly

5. Place Général Meiser

6. Place des Bienfaiteurs

7. Parc Josaphat

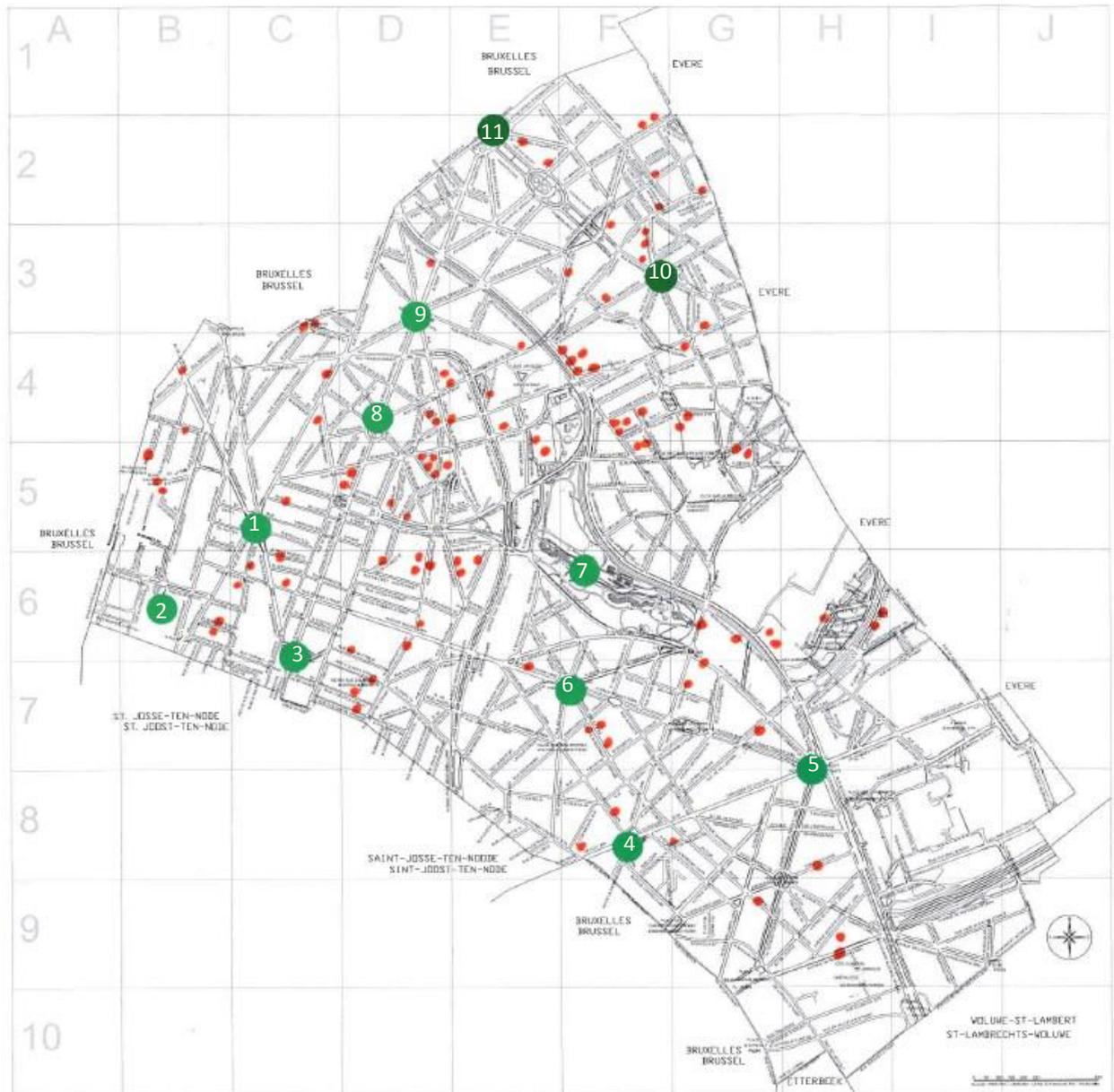
8. Place Colignon

9. Place Verboekhoven

10. Place de Helmet

11. Gare de Schaerbeek

## Où sont situés les milieux d'accueil pendant l'année scolaire ?



- |                           |                        |
|---------------------------|------------------------|
| 1. Place Liedts           | 7. Parc Josaphat       |
| 2. Gare du Nord           | 8. Place Colignon      |
| 3. Place de la Reine      | 9. Place Verboekhoven  |
| 4. Place Dailly           | 10. Place de Helmet    |
| 5. Place Général Meiser   | 11. Gare de Schaerbeek |
| 6. Place des Bienfaiteurs |                        |

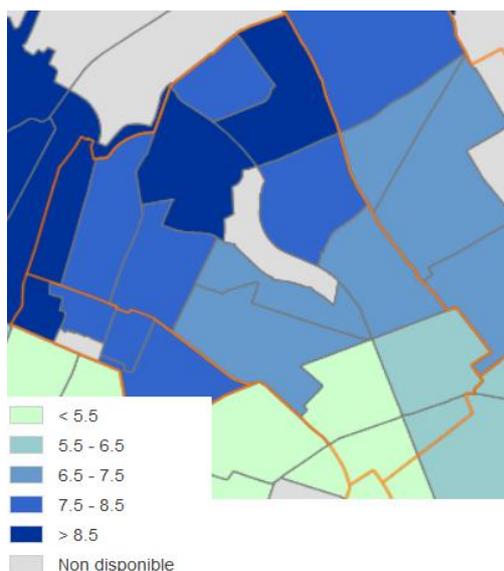
### Constat :

Que ce soit pendant les vacances ou l'année scolaire, on constate une concentration presque similaire des milieux d'accueil dans les parties Ouest et Nord de la Commune. Il faut toutefois préciser qu'on n'y distingue pas l'accueil des enfants de 6 à 12 ans et de 2,5 à 6 ans. Pour ces derniers, l'offre est déficitaire dans tous les quartiers.

Il est à noter que de nouvelles initiatives, notamment pendant les vacances, se sont développées dans le sud de la Commune.

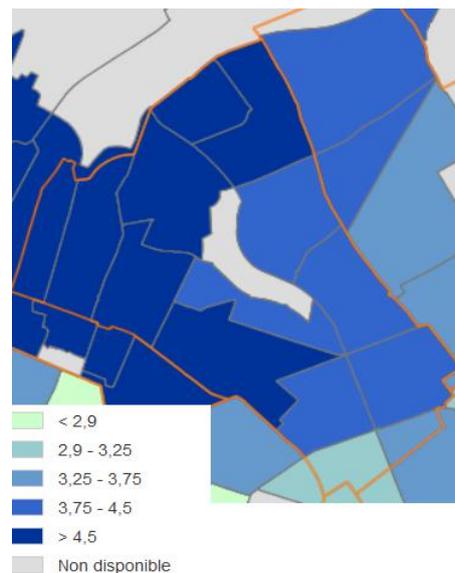
Les quartiers moins pourvus au niveau de l'offre se situent autour du triangle Meiser, Dailly, Jamblinne de Meux, mais également dans certains quartiers des zones Nord et Ouest.

### Répartition géographique des enfants de 6 à 11 ans



Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

### Répartition géographique des enfants de 3 à 5 ans



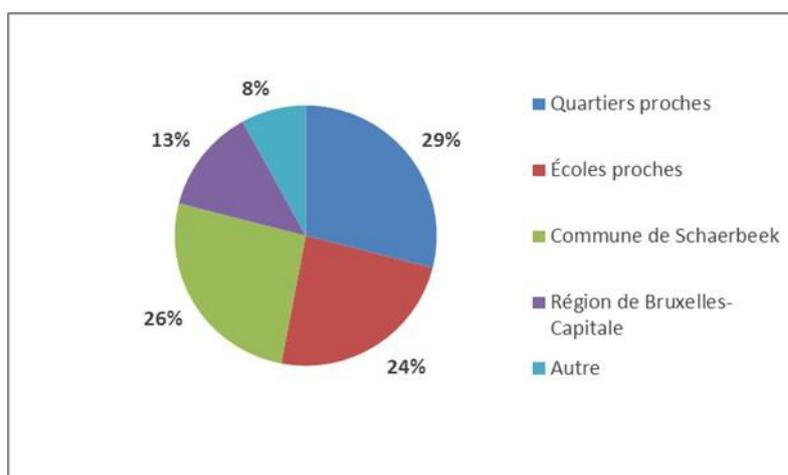
Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse

En observant les cartes ci-dessus, nous pouvons constater que les quartiers les plus peuplés par les enfants sont : les quartiers Nord, Brabant, Chaussée de Haecht, Dailly, Plasky, Helmet, Gare de Schaerbeek et Colignon.

En comparant la localisation des milieux d'accueil et la répartition des enfants sur la Commune, nous pouvons dès lors constater que les milieux d'accueil sont bien implantés dans les quartiers les plus denses. Toutefois, les quartiers Nord, Brabant, Plasky, Dailly et Gare de Schaerbeek n'offre pas assez d'activités possibles au vu de la densité des enfants. Certains quartiers ne répondent donc pas totalement aux besoins d'activités extrascolaires de leurs habitants.

## FRÉQUENTATION DES MILIEUX D'ACCUEIL

### D'où viennent les enfants ?



Lorsqu'on interroge les milieux d'accueil associatifs sur l'origine géographique des enfants qu'ils accueillent, on se rend compte que la proximité joue un rôle important dans le choix du milieu d'accueil. En effet, plus de la moitié des enfants sont scolarisés dans une école proche du quartier ou viennent du quartier.

## L'AVIS DES PARENTS

Parmi les premiers critères retenus pour choisir un milieu d'accueil, **l'accessibilité tient une place importante**. Pour 46% des familles consultées, les activités devraient être organisées dans les écoles. 32% des parents soulignent que le lieu d'accueil doit être proche du domicile ou du lieu de travail.

La réduction des déplacements, surtout en zone urbaine, représente un facteur de contribution important pour faciliter l'organisation familiale.

*« Les horaires ne sont pas toujours adaptés et c'est difficile de combiner plusieurs activités à cause des trajets entre elles. »*

## L'AVIS DES PROFESSIONNELS

Les professionnels sont conscients de l'importance de l'accessibilité pour les familles. Ils constatent aussi des réticences de la part des familles lorsque l'activité exige un déplacement hors du quartier. Les questions de territoires et de frontières invisibles sont relativement fortes dans certains quartiers.

Des rangs piétons sont parfois organisés entre écoles et associations proches pour assurer une plus grande sécurité.



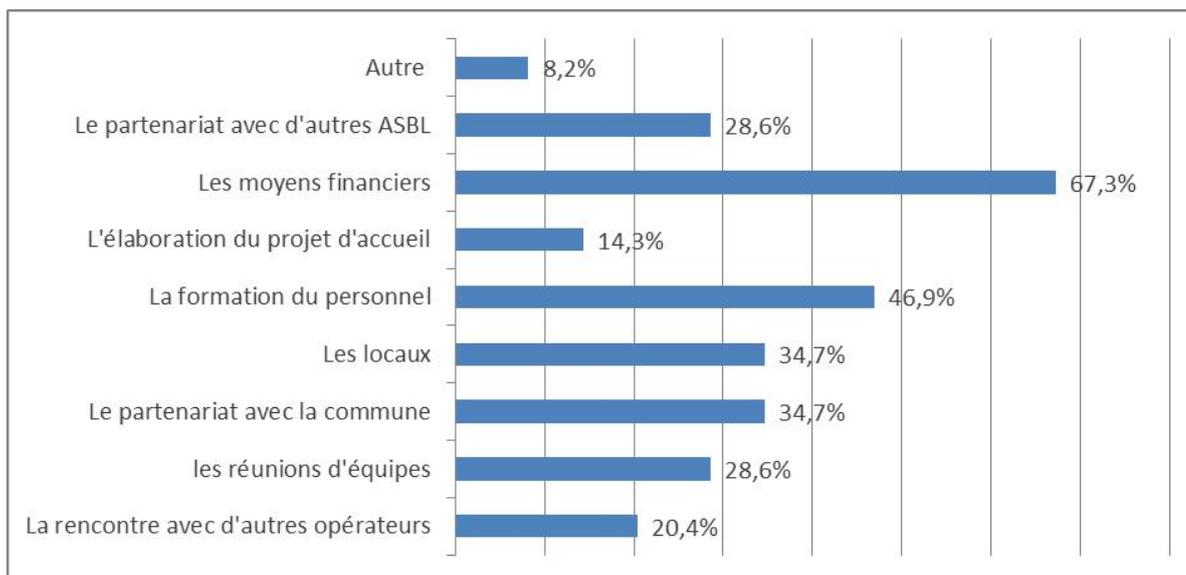
La qualité des services est tributaire de nombreux facteurs parmi lesquels figurent les ressources tant humaines que pédagogiques.

Les professionnels identifient de manière assez convergente les éléments qui freinent la qualité et ceux qui pourraient contribuer à l'augmenter.

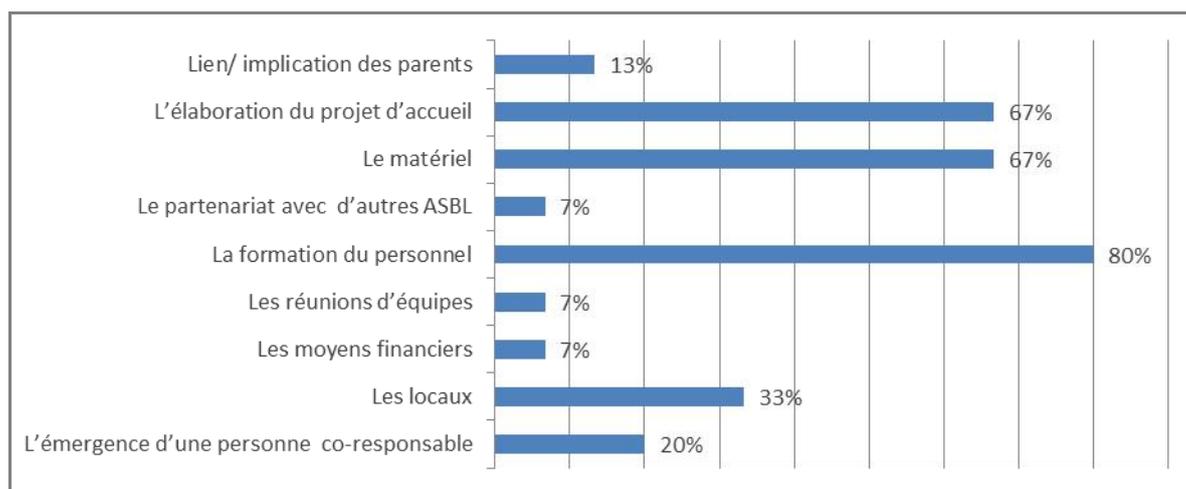
Les opérateurs scolaires et associatifs ont reçu la possibilité d'indiquer trois critères pour chaque question. Les graphiques ci-dessous aident à dégager de fortes tendances.

### AU NIVEAU DES ÉCOLES

#### Ce qui freine la qualité



#### Ce qui pourrait l'augmenter

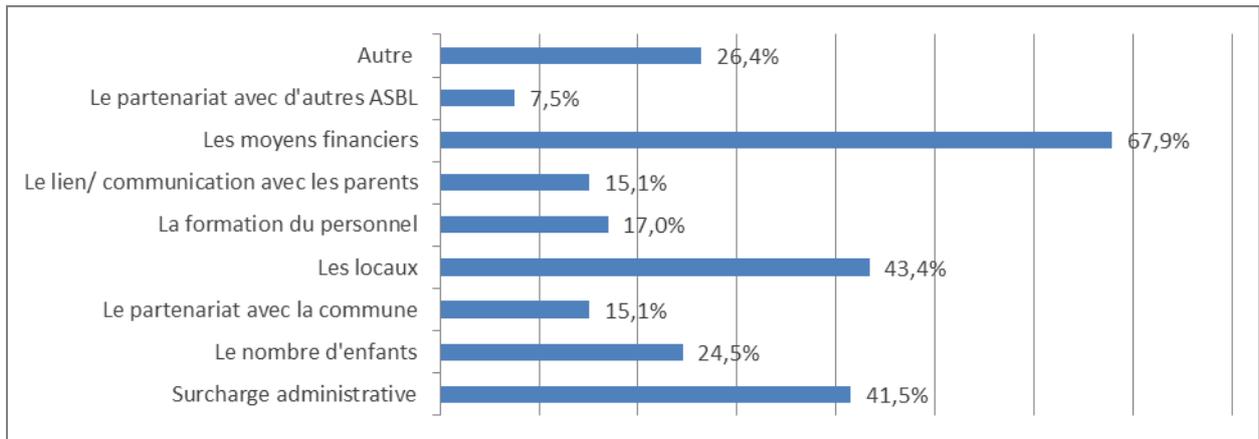


Les freins principaux sont dus à l'augmentation du nombre d'enfants, aux statuts encore trop précaires du personnel et à l'insuffisance de liens entre le personnel accueillant et le personnel enseignant.

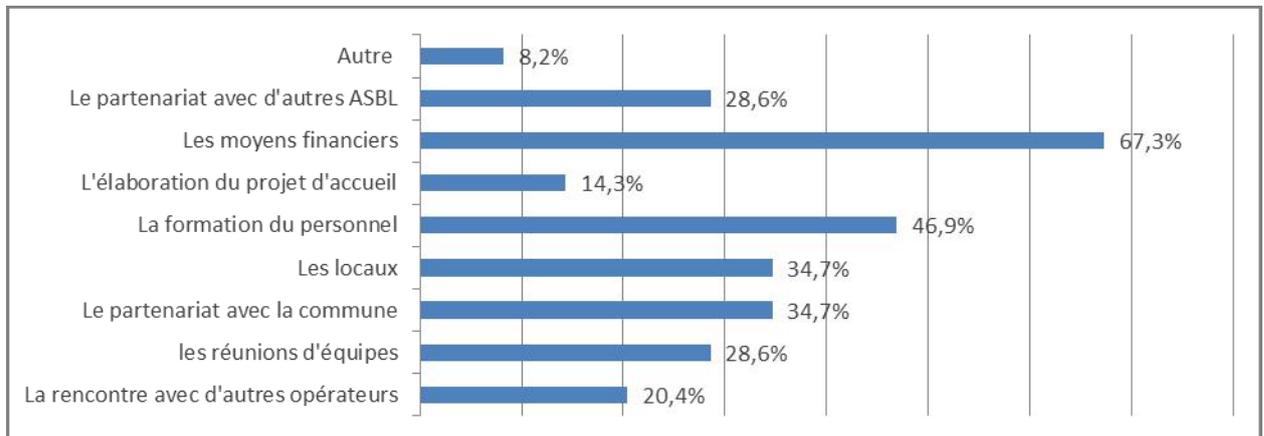
L'élaboration d'un projet d'accueil en équipe, la disposition de matériel et la formation du personnel sont jugés très importants pour pouvoir développer la qualité. Les locaux sont aussi mentionnés.

## AU NIVEAU DES MILIEUX D'ACCUEIL ASSOCIATIFS

### Ce qui freine la qualité



### Ce qui pourrait augmenter la qualité



Les graphiques mettent en évidence l'importance des **moyens financiers** tant comme freins à la qualité que comme levier potentiel.

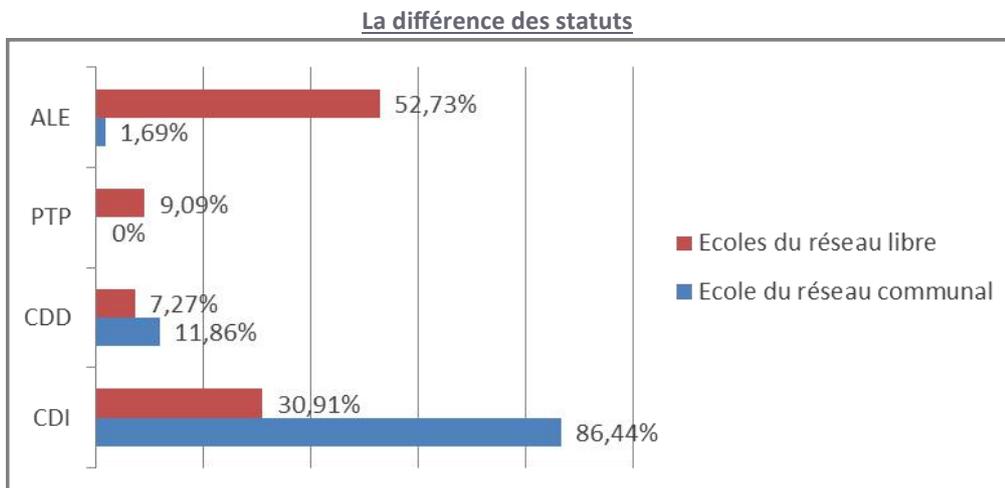
Des difficultés par rapport aux **locaux** et la **surcharge administrative** sont ensuite clairement identifiées.

La **formation** du personnel et les **partenariats** avec la commune représentent deux facteurs importants pour augmenter la qualité.

## DES STATUTS ET DES TEMPS DE TRAVAIL ENCORE PRÉCAIRES ET TRÈS DIVERSIFIÉS

Les statuts et les conditions de travail sont des éléments cruciaux quand on aborde la question de la qualité. Ils conditionnent en effet souvent la stabilité des équipes.

### Au niveau des écoles



Les données relevées ne comprennent pas les prestations durant le temps de midi.

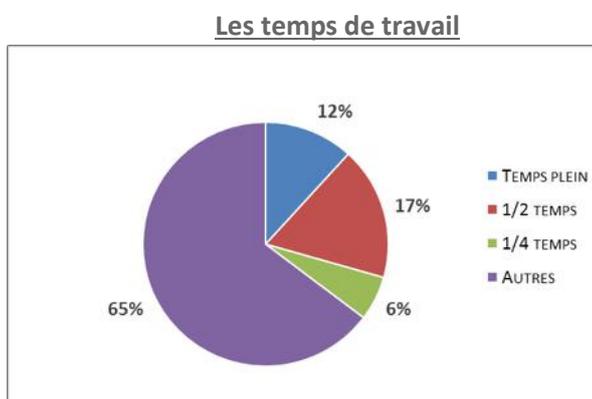
On constate que le réseau libre est davantage touché par la précarité de l'emploi.

Malgré tout, la part des personnes employées sous contrat CDI dans le réseau libre a augmenté ces dernières années avec le recrutement de nouvelles personnes pour coordonner l'accueil temps libre. Parmi les CDI, il faut aussi compter sur la présence du personnel enseignant qui est parfois impliqué dans l'accueil extrascolaire.

La précarité des statuts a un impact sur la rotation du personnel qui est aussi plus importante dans le réseau libre. Il faut en effet savoir que ces statuts limitent les prestations des personnes dans le temps (au niveau des horaires mensuels pour le personnel ALE et au niveau du nombre d'années pour le personnel PTP). Le recours à ces statuts se fait principalement pour des raisons financières.

La différence de statuts au sein d'une même équipe peut induire des freins au niveau de la cohésion d'équipe.

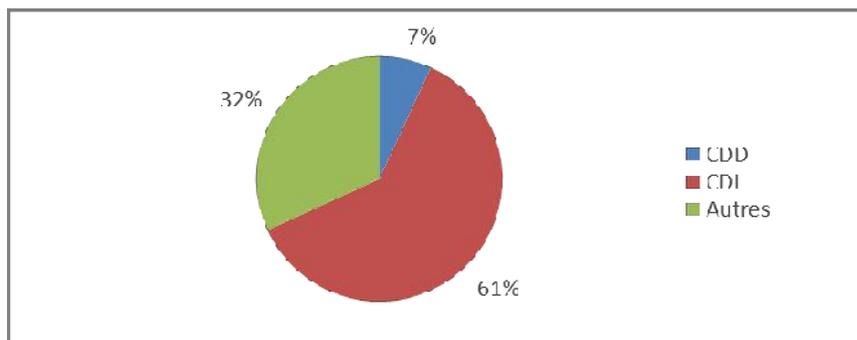
Le statut joue aussi un rôle non négligeable dans la reconnaissance des personnes qui assure l'accueil temps libre que ce soit vis-à-vis des parents ou des enseignants.



Quel que soit le réseau, on relève qu'une minorité des personnes travaille à temps plein. Les horaires sont très disparates en fonction des personnes ce qui limite les possibilités de réunions et d'échanges même informels entre accueillants et entre accueillants et enseignants.

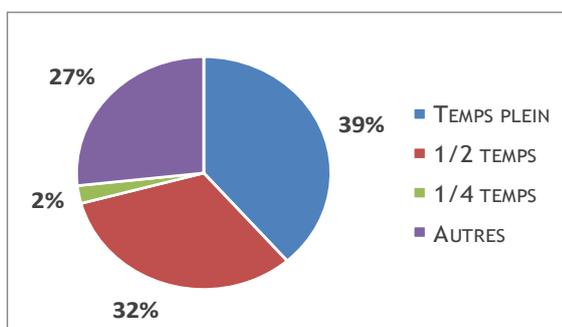
## Au niveau des milieux d'accueil associatifs

### La différence de statuts



La part des contrats CDI dans les milieux d'accueil associatifs est nettement plus importante si on la compare au personnel des écoles du réseau libre. Dans la catégorie « Autres », on retrouve la part des volontaires, des bénévoles, des contrats étudiants et des prestataires occasionnels.

### Les temps de travail



Moins de la moitié des effectifs dispose d'un temps plein. Ils sont par ailleurs souvent occupés par des personnes responsables de la coordination des projets.

Pour le personnel d'animation, les temps partiels proposés ont une influence importante sur la rotation du personnel. L'accès à un horaire complet justifie souvent le fait que les personnes à temps partiel changent de travail.



## DES APPORTS PÉDAGOGIQUES POUR SOUTENIR LA QUALITÉ

De nombreux outils pédagogiques parmi lesquels le référentiel psychopédagogique de l'ONE, des brochures spécifiques ainsi que le DVD « A nous le temps libre ! » sont à disposition des milieux d'accueil pour soutenir la qualité de leur projet.

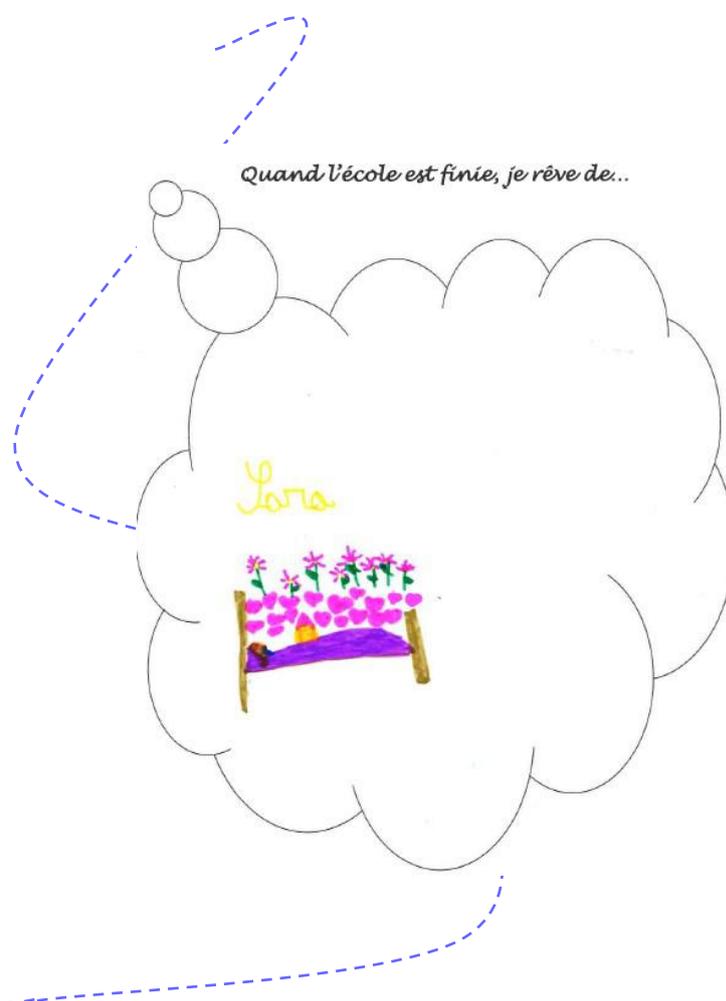
L'élaboration d'un projet d'accueil en équipe s'inscrit de plus en plus souvent dans les pratiques professionnelles y compris dans les écoles. Notre service a d'ailleurs pu modéliser et expérimenter un modèle d'accompagnement d'équipe pour que le projet d'accueil s'appuie vraiment sur les réalités rencontrées par chaque institution.

L'émergence d'une personne co-responsable et référente de l'accueil extrascolaire au sein de plusieurs écoles du réseau libre a contribué à soulager la direction des écoles et à mieux coordonner l'accueil en garderie.

Différents groupes de travail thématiques existent à Schaerbeek : Groupe Soutien Scolaire, Groupe des opérateurs créatifs et culturels, Groupe Vacances, Rencontre des directions des écoles, Coordinations de quartier. Cela permet aux professionnels d'un même secteur d'échanger sur leurs pratiques, de mener parfois des projets communs et d'innover.

La qualité est un but qui n'est jamais vraiment atteint mais qui doit être constamment travaillé en fonction des changements d'équipe mais aussi des publics accueillis.

Dans le contexte schaarbeekois, les professionnels sont particulièrement sensibles à l'accueil des enfants d'origines culturelles différentes, au multilinguisme, aux difficultés rencontrées par rapport à la maîtrise du français et aux enfants primo-arrivants.



## L'AVIS DES ENFANTS

Voici quelques avis d'enfants, âgés de 7 à 11 ans, sur ce qu'ils apprécient dans l'accueil temps libre. Ces propos sont extraits du DVD : « A nous le temps libre ! » :

*«Moi, quand je suis venu ici, il y avait plein d'activités. Il y avait aussi des endroits pour des livres dans un endroit et des jouets dans un autre. J'aime pas que tout soit vraiment organisé ! »*

*« J'aime bien apprendre mais des fois, c'est chouette de faire un peu ce qu'on veut, de faire travailler notre imagination et pas vraiment travailler. »*

*« C'est bien d'apprendre des choses, d'avoir de nouveaux amis, de connaître des gens, des choses... »*

*« Je sens beaucoup que j'ai ma place, qu'on me l'a réservée... »*

*« Quand tout le monde est là, c'est un peu comme si c'était mon anniversaire, l'anniversaire de tout le monde, comme si c'était une fête... ».*

*« On en parle... On parle des choses qu'on pourrait faire aujourd'hui , qu'on fera demain... »*

## L'AVIS DES PARENTS

**83 % des parents sont en général satisfaits de l'accueil extrascolaire** que ce soit pendant l'année scolaire ou pendant les vacances.

Les raisons d'insatisfaction évoquées dans les commentaires libres portent sur plusieurs points dont :

- la difficulté de trouver un même lieu d'accueil pendant les vacances pour des fratries
- la difficulté de trouver des places pendant les vacances
- le fait que certaines activités soient réservées aux habitants de la Commune
- la distance
- l'insuffisance d'activités temps libre au sein des écoles
- le coût
- le manque d'informations

Pour les parents, la prise en compte des enfants plus jeunes devrait être mieux réfléchi au sein des écoles.

Parmi les critères de choix préférentiels demandés dans le questionnaire adressé aux familles, après le coût (64%) on va respectivement retrouver en 2ème et 3ème position :

- « Les activités doivent être de **qualité** » (56 %)
- « Je fais **confiance** au personnel encadrant » (42 %)

## L'AVIS DES PROFESSIONNELS

Les professionnels évoquent souvent **les effets négatifs de la rotation du personnel sur la qualité de l'accueil**. Des changements trop fréquents dans les équipes empêchent la construction d'une vision à long terme.

Parmi la catégorie des travailleurs du secteur, **les volontaires se sentent sous-valorisés** que ce soit dans la participation au travail d'équipe ou bien dans l'accès aux formations.

L'accueil des enfants est **insuffisamment subsidié**, ce qui nécessite d'avoir **recours à un personnel dont le statut est lié à des programmes de résorption de chômage**.

Les accueillants dans les écoles font aussi état **de groupes d'enfants trop importants et d'un taux d'encadrement insuffisant**, **d'un manque de communication et de concertation entre professionnels** et d'un faible soutien en général.

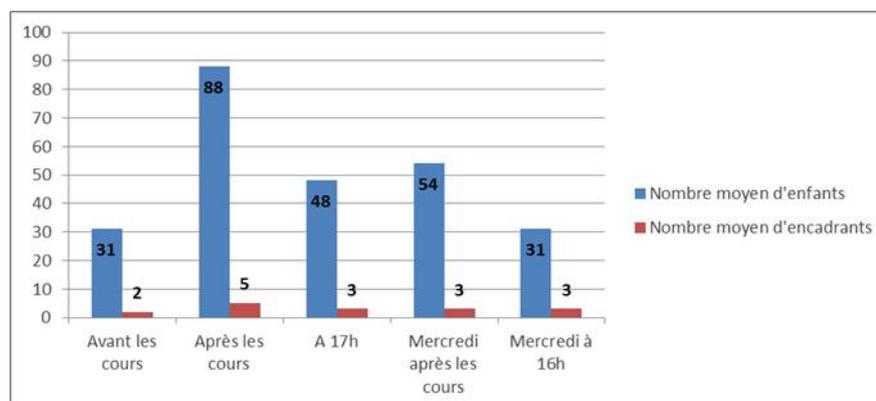
Dans toutes les catégories d'activités, les professionnels insistent sur **l'importance du travail en équipe** que ce soit par la mise en place de réunions de préparation, d'évaluations régulières. Ils n'ont parfois pas assez de temps pour préparer leurs activités.



Le décret ATL recommande des normes au niveau du taux d'encadrement en fonction des âges et de la durée de la période d'accueil. D'autres décrets liés à l'ATL (EDD, Centres de Vacances) les imposent.

### UN TAUX D'ENCADREMENT INÉGAL EN EXTRASCOLAIRE

Taux d'encadrement dans les écoles



Le graphique indique un taux d'encadrement relativement conforme aux recommandations du décret ATL. Pour rappel, le décret préconise des normes d'encadrement non obligatoires. Pour un accueil de moins de 3h consécutives, il recommande la présence d'un adulte pour 18 enfants. Pour plus de 3h, il faudrait prévoir un adulte pour 8 enfants (si moins de 6 ans) et un pour 12 enfants (si plus de 6 ans).

A la lecture du graphique, on pourrait considérer que ces normes sont respectées mais Il faut toutefois apporter des nuances par d'autres éléments.

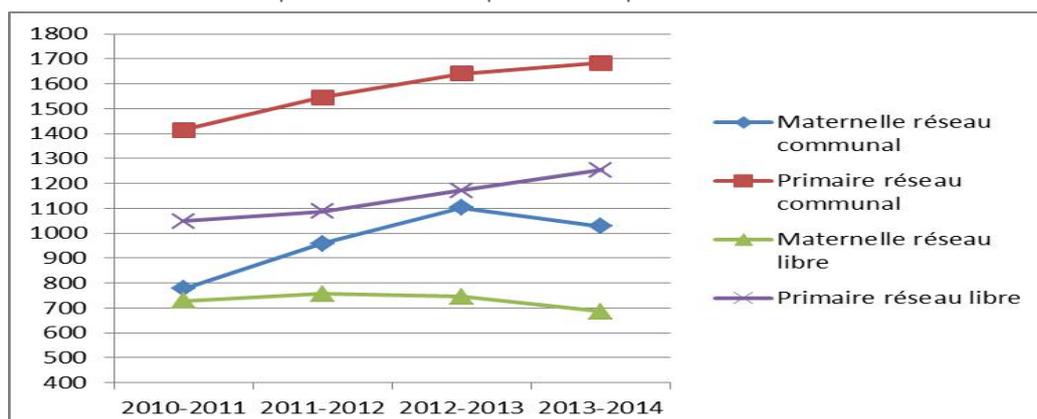
Une caractéristique de l'accueil en garderie est la fluctuation des effectifs selon les moments d'accueil. Ainsi, dans l'heure qui suit l'arrêt des cours dans l'après-midi, le nombre d'enfants sera très élevé alors qu'une heure plus tard, il aura déjà parfois beaucoup diminué. Les professionnels interrogés mentionnent souvent ces moments critiques au niveau de l'encadrement qui correspondent la plupart du temps aux moments de transition.

Généralement, il n'est prévu aucune solution de remplacement pour le personnel d'accueil absent. Dans ce cas, les personnes chargées de l'encadrement des enfants répartissent les enfants, ce qui influe directement sur la taille du groupe pour un adulte mais aussi sur la qualité de l'accueil. L'absentéisme est parfois cité par les écoles comme étant la principale source de difficultés dans l'organisation de l'accueil extrascolaire.

### DE PLUS EN PLUS D'ENFANTS EN GARDERIE DANS LES ÉCOLES

Evolution du nombre d'enfants inscrits en garderie par réseau

Le nombre d'enfants inscrits par trimestre est pris en compte dans le calcul des données.



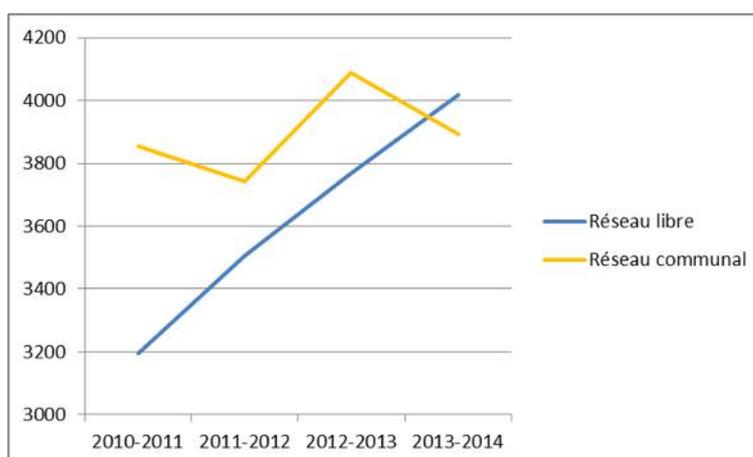
Depuis 2010, les écoles ont connu une augmentation importante du nombre d'enfants fréquentant la garderie. En 2013-2014, on observe une stagnation voire une légère baisse des présences pour les enfants de maternelle, quel que soit le réseau.

Cette diminution des enfants en maternelle n'est pas constante dans toutes les écoles. Dans certaines, en effet, la part des enfants plus jeunes a sensiblement augmenté.

Pour le réseau communal, elle est peut-être justifiée par les récentes modifications de tarif mais ce n'est qu'une hypothèse qui n'a pu être directement vérifiée auprès des parents.

### Evolution des présences d'enfants inscrits en garderie par réseau

Une moyenne des présences d'enfant par trimestre et par réseau a servi de base au calcul des données.



Si on tient compte des présences on constate une évolution forte et constante des présences dans le réseau libre et une courbe plus inégale dans le réseau communal, sûrement pour les raisons déjà citées.

### **UNE FAIBLE AUGMENTATION DU PERSONNEL D'ACCUEIL**

Le personnel extrascolaire augmente par contre assez peu par rapport à l'accroissement du nombre d'enfants accueillis en garderie. Lorsque les écoles décident d'améliorer le taux d'encadrement en recrutant de nouvelles personnes, elles ne peuvent le faire qu'en puisant une partie des frais de personnel dans leurs fonds propres. Ces coûts sont souvent répercutés sur la participation financière des parents.

### **L'ACCUEIL SUR LE TEMPS DE MIDI**

Le temps de midi n'est pas compris dans le décret ATL. Il est toutefois important de rappeler que l'étude menée en 2011 à Schaerbeek indiquait une moyenne de 1 adulte pour 25 enfants en maternelle et de 1 adulte pour 38 enfants en primaire. Dans le cas de figure le plus insatisfaisant, l'encadrement est assuré par 1 adulte pour 46 enfants de maternelle et par 1 adulte pour 124 enfants de primaire.

## L'AVIS DES PARENTS

Pour les parents, l'accueil des enfants les plus jeunes devrait pouvoir **bénéficier d'un meilleur taux d'encadrement**. La prise en compte des besoins des enfants en maternelle est particulièrement importante le matin, lors des moments de séparation et tout au long de la journée pour soutenir les moments de transition et aider les enfants à construire leurs repères.

Les parents constatent aussi que **l'encadrement extrascolaire est très féminisé**.

Outre la mixité de genre, ils évoquent aussi la mixité de fonction comme un facteur d'amélioration possible de l'encadrement. L'accueil extrascolaire devrait être assuré par des équipes éducatives comprenant des accueillant-e-s mais aussi des enseignants et des intervenants externes.

Concernant l'accueil en milieu associatif, les parents soulignent que le **taux d'encadrement devrait être plus particulièrement aménagé dans le cadre du soutien scolaire** afin de pouvoir réellement accompagner chaque enfant.

## L'AVIS DES PROFESSIONNELS

Les responsables d'accueil mentionnent très souvent les difficultés d'organisation en cas d'absence et leur faible marge de manœuvre pour pallier cette situation.

De leur côté, les accueillant-e-s se sentent en difficulté pour gérer un trop grand nombre d'enfants. Elles sont parfois contraintes à limiter leur rôle à de la surveillance pour assurer une sécurité minimale.



### UNE EXIGENCE DES POUVOIRS SUBSIDIANTS ET UN BESOIN DES PROFESSIONNELS

Les opérateurs scolaires et associatifs sont unanimes pour citer la formation parmi les premiers éléments susceptibles de soutenir la qualité de l'accueil.

Tous les décrets relatifs à l'Accueil Temps Libre (ATL, EDD, Centre de Vacances) insistent sur la professionnalisation du secteur et sur l'importance de la formation continuée. Pour y répondre, l'ONE a développé l'offre via l'agrément de nouveaux opérateurs. Les formations proposées par des organismes tels que l'APEF, la Promotion sociale, la FOCEF sont également reconnues par l'ONE, ce qui permet d'élargir le panel des possibilités.

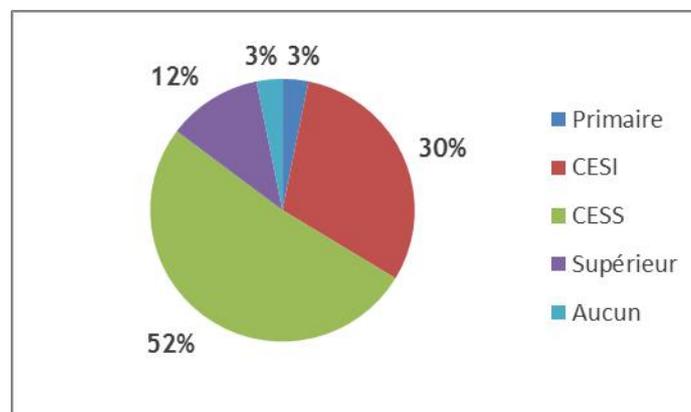
Toutefois, le nombre de formations proposées au personnel extrascolaire des écoles par la brochure ONE reste encore trop faible sur Bruxelles au regard de la demande. Certaines formations proposées ne correspondent pas à la demande du terrain. Les formations pratiques sont celles qui sont le plus vite remplies.

### QUALIFICATION ET BESOINS EN FORMATION

Le décret ATL impose des formations en fonction du niveau de qualification du personnel d'accueil, du moins pour l'accueil extrascolaire organisé dans les écoles agréées et subventionnées. Cette exigence a donc une incidence directe sur les besoins en formation.

Comme le démontrent les graphiques ci-dessous, les écoles et les associations emploient des personnes dont les profils de qualification sont en général sensiblement différents.

**Niveaux de qualification du personnel des écoles**



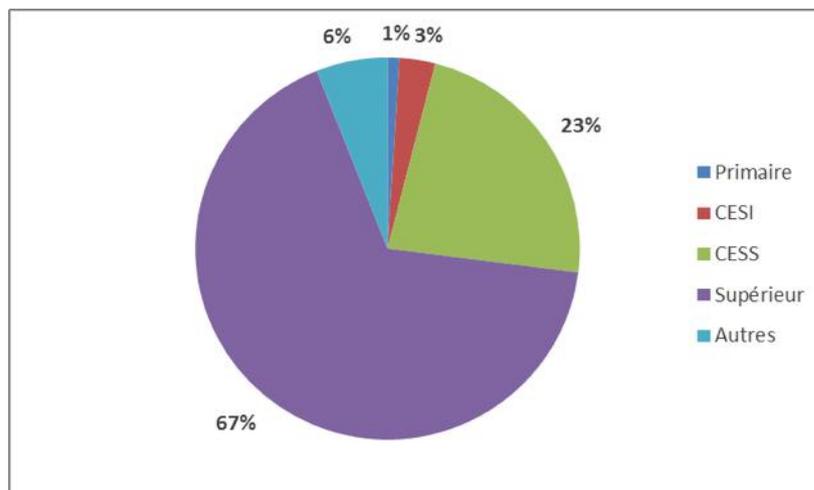
Il n'a pas été tenu compte dans l'analyse des résultats de la fonction de responsable de projet qui est assurée par la direction dans toutes les écoles du réseau libre et par la responsable des SAMS dans les écoles du réseau communal.

Si on examine donc le niveau de qualification des équipes d'accueil, une personne sur trois dispose d'un diplôme inférieur ou égal au certificat d'enseignement secondaire inférieur. Lorsque les accueillants ont suivi un enseignement en technique de qualification, il s'agit rarement de formation à orientation sociale ou pédagogique. En revanche le profil des personnes responsables de projet correspond davantage à une fonction pédagogique.

Le décret impose une formation de base de 100 heures en trois ans pour les personnes non qualifiées avec une série de compétences à acquérir. L'exigence n'est que de 50 heures en trois ans pour les personnes dont la qualification est reconnue suffisante.

Dans le réseau libre, sur les 48 accueillant-e-s, 29 sont qualifiées ou ont terminé leur formation de base. Cette proportion fluctue chaque année en fonction des arrivées et des départs dans les équipes. Comme la rotation du personnel reste importante et qu'il est difficile de recruter des personnes qualifiées dans les statuts recherchés, la proportion de personnes inscrites en formation de base reste encore importante. Dans le réseau communal, tout le personnel des équipes d'accueil dispose des compétences requises par l'ONE pour assurer l'accueil des enfants. Le recrutement des nouvelles personnes tient compte des diplômes nécessaires. Le taux de rotation du personnel n'est pas très important.

#### Niveaux de qualification du personnel des milieux d'accueil associatifs



La proportion du personnel qualifié s'inverse si on la compare au personnel d'accueil dans les écoles. En effet, plus de deux personnes sur trois disposent d'un diplôme d'enseignement d'un niveau supérieur, le plus souvent à orientation sociale ou pédagogique.

Il existe toutefois des disparités entre associations, les niveaux de qualification des animateurs étant parfois déterminés par les pouvoirs subsidiaires.

### DES PRATIQUES DE FORMATION DIFFÉRENTES SELON LES SECTEURS

#### *Au niveau des écoles*

Depuis l'adhésion des écoles du réseau libre au décret ATL, les coordinatrices ATL accompagnent les équipes d'accueil dans leur processus de formation, que ce soit pour le choix des formations ou le suivi par rapport aux compétences de base à acquérir pour être conforme au décret. Elles coordonnent aussi le remplacement des accueillant-e-s en formation en partenariat avec l'asbl Badje. Depuis 2012, des formations sur site sont régulièrement organisées avec des opérateurs de formation agréés pour pallier le manque de places en région bruxelloise.

La formation ou la supervision d'équipe est difficile à mettre en place dans les écoles, dans la mesure où il est difficile de remplacer toute une équipe pour assurer l'accueil des enfants.

Jusqu'à présent, le réseau de l'enseignement communal a organisé les formations de son personnel d'accueil via l'Institut de promotion sociale présent sur la Commune.

#### *Au niveau des milieux d'accueil associatifs*

La formation est inscrite de longue date dans les pratiques des associations. Cela se traduit parfois par l'application d'un plan de formation élaboré au sein des associations et par une plus grande pratique de l'évaluation. Les besoins collectifs de formations émergent aussi parfois des supervisions menées en équipe.

## LES ATTENTES EN MATIÈRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS

### *Au niveau des écoles*

Les directions d'écoles souhaitent que les formations visent par ordre de priorité :

- les compétences relationnelles (gestion de conflits, communication avec les parents ...)
- la participation (gestion de projets avec les enfants, développement d'une plus grande participation des enfants...)
- les notions de base (premiers soins, éveil culturel, créativité...)

Les formations devraient prendre en compte la réalité de l'accueil dans les écoles et permettre aux personnes de pouvoir réinvestir les acquis sur le terrain. Les accueillant-e-s souhaitent que des formations sur site continuent à être organisées car elles apprécient leur caractère convivial et valorisent le fait de pouvoir rencontrer des personnes qui travaillent dans les écoles schaarbeekoises et avec qui elles peuvent échanger sur des réalités communes.

### *Au niveau des milieux d'accueil associatifs*

Parmi les attentes des milieux associatifs, on relève la prise en compte des diversités culturelles dans les pratiques d'accueil et la communication avec les familles. Les personnes engagées sous contrat de volontaire souhaitent être incluses dans les processus de formation. Les associations proposent aussi des trocs de compétences via l'échange de personnel.



Formation sur les premiers soins organisée en 2013  
par le SAES pour les accueillantes du Réseau Libre

## L'AVIS DES PARENTS

Les parents constatent parfois **la disparité de compétences du personnel accueillant** dans les écoles. Ils évoquent aussi des insuffisances par rapport à la maîtrise du français.

## L'AVIS DES PROFESSIONNELS

Le personnel d'accueil en garderie souffre souvent d'un **manque de reconnaissance de la part des parents**. Cela se traduit parfois par une communication difficile.

Si **les formations** proposées rencontrent en majorité les besoins des personnes, elles trouvent en revanche **difficile d'en appliquer les principes sur le terrain**. Les responsables de projet dans les écoles constatent aussi que le transfert de la théorie à la pratique est complexe.

Pour nombre de professionnels, **la qualité de l'accueil ne dépend pas seulement des compétences individuelles mais aussi de la manière dont fonctionnent les institutions**. Les pratiques d'accueil pourraient être améliorées s'il y avait davantage de réunions d'équipe avec la direction et de liens avec les enseignants. **L'organisation de moments de concertations entre professionnels se développe mais se heurte à la difficulté de trouver du temps et de rassembler des personnes ayant souvent des horaires différents**.

La question des statuts et des qualifications influe sur la place que le personnel d'accueil occupe dans l'école. **L'idéal serait que les accueillant-e-s soient considéré-e-s comme faisant vraiment partie de l'équipe éducative**.

Un responsable sportif témoigne : *« Dans le domaine du sport, la dimension pédagogique a souvent été réduite à l'apprentissage et à la maîtrise d'une technique. Or, lorsqu'on travaille avec des jeunes enfants, d'autres dimensions sont à prendre en compte pour respecter le développement global de l'enfant. C'est une occasion d'aborder, via le sport, d'autres aspects éducatifs : la confiance en soi, la coopération, etc... »*

## ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL

La présence de matériel peut agir de manière positive sur les interactions entre enfants et l'ambiance générale. Mais si les jeux sont laissés aux mains des enfants sans attention de la part des adultes, cela peut créer un climat d'agressivité.

Le choix du matériel joue donc un rôle important dans la qualité de l'accueil. Des jeux en désordre, abîmés, incomplets voire même dangereux sont souvent à l'origine de conflits entre enfants. À l'inverse, lorsque le matériel est attirant, visible et accessible, cela favorise une plus grande liberté de choix et d'initiatives de la part des enfants. Il est par contre encore parfois difficile de réunir ces conditions.

### LES ÉCOLES ET LE MATÉRIEL

La plupart des écoles disposent de matériel réservé à l'accueil extrascolaire : jeux divers, ballons et jeux de raquette, tricycles, jeux de société, matériel créatif, papier, livres et bandes dessinées...Ce matériel est souvent stocké dans des armoires utilisées par plusieurs personnes, ce qui entraîne parfois des difficultés au sein des équipes.

La durée de vie des jeux varie d'une école à l'autre. Elle dépend entre autres du nombre d'enfants par groupe, des conditions d'accueil, de la qualité de l'encadrement et de la capacité des adultes à gérer ensemble le matériel.

Les jeux sont généralement renouvelés chaque année. Certaines écoles accordent une attention importante aux équipements et aux jeux d'extérieurs, ce qui contribue à diminuer les conflits dans les cours de récréation, à nouveau, si l'utilisation des jeux est accompagnée par une personne adulte.

Lorsqu'un local est dédié exclusivement à l'accueil extrascolaire, le matériel ne doit pas être rangé systématiquement et peut donc rester en place. En réalité, l'accueil extrascolaire a souvent lieu dans les espaces communs tels que les réfectoires ou les cours de récréation ou bien encore dans les salles de classe. Le matériel se trouve alors souvent plus éloigné du lieu d'activités.

Des systèmes de malles itinérantes sont parfois mis en place mais il arrive aussi qu'on renonce alors aux jeux et au matériel. Le matériel des classes n'est presque jamais disponible pour l'accueil extrascolaire.

On observe aussi une grande différence entre accueillant-e-s concernant la facilité à animer des jeux ou à mettre en place des activités créatives à partir de matériel. Cette thématique est travaillée dans de nombreuses formations mais certaines personnes, plus habituées à un rôle de surveillance, ne se sentent pas forcément à l'aise dans un rôle d'animation et dans la prise en charge d'un groupe.

Par ailleurs, à certains moments, lorsque le nombre d'enfants présents est trop important, que les départs se succèdent et qu'une personne se retrouve seule pour gérer le groupe et accueillir en même temps les parents, il est difficile d'avoir recours à du matériel.



Casiers prévus pour les enfants de la garderie de l'Institut Sainte-Marie Meiser

## LES MILIEUX D'ACCUEIL ASSOCIATIFS ET LE MATÉRIEL

Dans les associations, le matériel est diversifié en fonction des activités proposées, qu'elles soient créatives, motrices, ludiques ou bien encore liées au soutien scolaire. Les professionnels accordent de l'importance à sa qualité et au fait qu'il soit en nombre suffisant.

Le matériel récupéré et recyclé est surtout utilisé par les milieux d'accueil qui organisent des activités créatives. Cela fait partie de la démarche artistique qu'ils proposent aux enfants et aide à les conscientiser à l'écologie.

Les associations impliquées dans le soutien scolaire mettent souvent du matériel à disposition des enfants pour leur permettre de manipuler, d'expérimenter et soutenir ainsi les apprentissages.

En 2013, l'association Turtlewings a développé l'antenne belge d'un projet européen nommé « Re-circle ». Le projet consiste à rassembler du matériel récupéré auprès d'entreprises et de le mettre à disposition des écoles et des associations, moyennant une cotisation annuelle. Ce projet a suscité de l'intérêt de la part des professionnels car il proposait du matériel, certes récupéré, mais de grande qualité.

## LE PRÊT DE JEUX

L'asbl Ludoncontact, située dans les locaux de la bibliothèque Sésame, organise un prêt de jeux pour les familles et les professionnels. Elle propose aussi des animations et des stages de vacances.

La ludothèque de la Cocof se trouve rue Royale. Elle possède une grande collection de jeux et des espaces d'animation.

Le Réseau Coordination Enfance organise aussi un prêt de jeux dans le cadre des projets coordonnés par le SAES et soutenus par la Commune. Plus de 120 jeux, réservables en ligne sur Internet, sont disponibles gratuitement pour les professionnels des associations et des écoles. Cela permet à la fois de diversifier le matériel ludique proposé aux enfants et parfois, de tester des jeux avant d'en faire l'acquisition.

Les coordinatrices ATL organisent aussi des journées de rencontre pour que les professionnels puissent découvrir des jeux et les expérimenter.



Jeux proposés par le SAES  
aux associations schaerbeekaises

Les espaces dans lesquels les enfants évoluent pendant les périodes d'accueil temps libre peuvent influencer l'activité des enfants et leurs interactions. Les écoles et les milieux d'accueil sont confrontés à des situations différentes avec comme défi commun la nécessité d'accueillir un grand nombre d'enfants pour répondre à la demande. Pour plusieurs opérateurs, le manque de place et de locaux représente encore un frein important à la qualité.

La thématique des espaces soulève aussi la question de la place des enfants dans la ville et de l'adéquation des espaces publics et des parcs à leurs besoins.

### LES ESPACES D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE DANS LES ÉCOLES

Plusieurs écoles du réseau libre comme du réseau communal sont en chantier pour créer de nouvelles classes et répondre ainsi à l'augmentation de la demande scolaire. Dans ce contexte, les locaux qui étaient autrefois dédiés à l'accueil extrascolaire ont été parfois transformés en salles de classe. A l'heure actuelle, **une école sur trois dispose d'un local dédié seulement à l'accueil en garderie.**

Les réfectoires, les salles de classe, les salles de gymnastique et la cour extérieure sont largement utilisés pour accueillir les enfants durant le temps extrascolaire. Comme il s'agit d'espaces polyvalents, il est difficile de les aménager selon les critères de l'accueil temps libre : organiser différentes zones d'activités pour que les enfants puissent avoir accès à des activités diversifiées, aménager un coin calme pour se reposer, disposer de matériel visible et accessible, pouvoir laisser le matériel en place et reprendre une activité qui n'est pas terminée sans avoir à ranger systématiquement... Des systèmes de malles itinérantes sont parfois mis en place pour que des jeux et du matériel soient proposés aux enfants.

Enfin, les trajets entre les différents espaces de vie sont parfois particulièrement longs. De la classe au réfectoire ou au local de garderie, il y a parfois plusieurs étages et couloirs. Cela peut contribuer à la perte de repères et au désarroi des jeunes enfants.

L'accueil en garderie se pratique aussi parfois dans les salles de classe. Cela permet de constituer de petits groupes d'enfants et d'assurer de meilleures conditions d'accueil notamment pour les plus jeunes. Par contre, cela peut aussi générer des tensions entre enseignant-e-s et accueillant-e-s à propos du partage des espaces et de l'utilisation du matériel.

Plusieurs écoles ont investi dans l'amélioration des cours de récréation via divers moyens : installation de modules de jeux et de tables, construction de coffres pour ranger les jeux à l'extérieur, démarcation de zones spécifiques de jeux, séparation des petits et des grands, mise en place de règles de vie communes pendant les temps de récréation par le personnel d'accueil et le personnel enseignant, zones vertes et fleuries,... Ces efforts aboutissent souvent à ce que les cours de récréation soit des lieux plus apaisés où le jeu redevient possible.

En général, les espaces d'accueil, extérieurs ou intérieurs, sont trop exigus pour répondre au besoin de bouger des enfants. L'augmentation générale du nombre d'enfants dans les écoles ne fait qu'accroître cette situation.



Aménagement de la cour de récréation de l'école du Divin Sauveur

## LES ESPACES D'ACCUEIL DANS LES MILIEUX D'ACCUEIL ASSOCIATIFS

Dans les associations, les groupes accueillis sont moins nombreux ce qui peut à priori faciliter l'occupation des espaces. Pourtant, pour nombre d'entre elles, **l'occupation et l'aménagement des espaces est en constante réflexion.**

Pour plusieurs milieux d'accueil en effet, **les infrastructures n'étaient pas forcément prévues pour accueillir des enfants et sont des habitations transformées.** Dans ce cas, les pièces sont exigües, réparties sur plusieurs étages, avec des espaces extérieurs réduits. Comme les enfants sont accueillis en fin de journée, le mercredi après-midi ou en week-end, les locaux sont aussi utilisés en cours de journée par d'autres publics pour d'autres activités : cours de français, alphabétisation, etc...

L'aménagement des espaces fait partie de la réflexion des équipes pour qui l'espace concourt au bien-être des enfants. L'organisation des espaces permet souvent de réunir des groupes d'enfants de taille moyenne et d'organiser des activités en parallèle. Un coin repos avec des jeux calmes et des livres est souvent prévu.

Le manque d'espace extérieur fait partie des points faibles et amène parfois les associations à créer des partenariats avec les écoles pour organiser des activités motrices dans les cours de récréation ou des salles de gymnastique.

Les clubs sportifs, particulièrement nombreux à Schaerbeek, utilisent souvent les infrastructures des écoles et louent donc les espaces à la commune. Certains nous ont fait part de leur mécontentement par rapport à des tarifs qu'ils trouvent trop élevés.

## LES ESPACES VERTS

Le temps libre des enfants s'organise parfois à l'extérieur pour favoriser le contact des enfants à la nature et leur permettent de jouer dans un environnement naturel.

Des animations ludiques et pédagogiques pour les enfants ainsi que des événements familiaux sont régulièrement organisés dans certains parcs. L'espace public se prête parfaitement à ce type d'activités et rassemble parents et enfants autour de moments partagés dans la convivialité. Ces activités auraient intérêt à se développer car elles répondent à une demande de la part des familles.

Les équipements ludiques des plaines sont en cours de renouvellement pour être conformes aux normes mais aussi pour mieux répondre aux besoins ludiques des enfants et aux enfants en situation de handicap.

L'IBGE (Institut Bruxellois de la Gestion de l'Environnement) possède une expertise très intéressante en matière d'aménagement des plaines de jeux qu'elle partage volontiers avec tous les acteurs intéressés.

Le contrat de quartier Coteaux-Josaphat est actuellement actif dans la rénovation du parc Rasquinet.



## L'AVIS DES PARENTS

Les parents souhaiteraient que les **cours d'école** en général soient **moins sombres, plus conviviales**. Ils constatent que ces espaces peuvent générer de la violence, notamment au moment où beaucoup d'enfants d'âges différents sont rassemblés.

La cour de récréation leur apparaît aussi parfois comme une zone où les règles de vie vécues en classe sont moins présentes. Ils souhaiteraient qu'une réflexion globale soit menée pour que la cour de récréation re-devienne un espace de jeux et non pas de conflits.

Ils suggèrent aussi que la nature soit plus présente dans les cours via la verdurisation des espaces extérieurs et des plantations qui apportent de la couleur.

Les parents que nous avons consultés lors d'entretiens de groupes ont mentionné que les jeux dans les parcs n'étaient pas attirants pour les enfants et qu'ils se rendaient parfois dans d'autres communes pour trouver des plaines de jeux ayant un meilleur niveau de ludicité.

## L'AVIS DES PROFESSIONNELS

Pour les professionnels, la question du local et d'un espace adapté est souvent abordée. Elle influe la qualité de l'accueil et le bien-être des enfants. L'espace dont on dispose conditionne aussi le type d'activités et la liberté de mouvement laissée aux enfants. Les professionnels constatent de plus en plus que les enfants ont besoin de bouger, surtout après les heures de classe.

Les accueillant-e-s dans les écoles souhaiteraient disposer d'un local pour la garderie, ce qui est actuellement difficile vu le nombre de classes à créer pour accueillir les enfants. Elles mentionnent souvent la difficulté d'organiser l'accueil extrascolaire dans des locaux qui ne sont pas prévus pour cela. Celles qui bénéficient d'un espace investissent souvent de leur propre temps pour l'aménager et le rendre convivial.

Partager des espaces nécessite d'avoir des règles d'utilisation communes et d'en simplifier parfois l'accès à tout le personnel de l'école. Cela devrait se faire de manière concertée par les différents utilisateurs, dans un cadre global et non pas au cas par cas.

Enfin, il est parfois difficile de trouver des salles adéquates pour organiser des réunions entre professionnels ou bien encore organiser des événements ou des conférences.

Le partenariat s'inscrit depuis longtemps dans les pratiques d'accueil des écoles comme des associations mais on peut dire qu'il s'est développé durant ces dernières années.

A la question portant sur les éléments qui pourraient augmenter la qualité de l'accueil, les milieux d'accueil soulignent que des **partenariats entre associations ou avec la commune** représentent des leviers positifs. Par contre, si les conditions d'un bon partenariat ne sont pas réunies, cela entraîne des pertes d'énergie et des frustrations certaines.

En 2009, l'état des lieux mentionnait un manque de dialogue entre opérateurs d'un même secteur et parfois même un certain esprit de concurrence. Différents groupes de travail thématiques (soutien scolaire, accueil pendant les vacances, accueil en garderie) se sont développés ces dernières années et sont organisés par les coordinatrices ATL. Ils ont souvent permis d'identifier des difficultés communes et de faire évoluer les pratiques tout en respectant l'identité de chaque milieu d'accueil.

Le partenariat s'est aussi davantage structuré au niveau des coordinations ATL de la Région bruxelloise. Tous les mois, une commune différente organise cette réunion dont l'animation et le suivi sont pris en charge par le responsable de l'Observatoire de l'Enfant, également membre invité des CCA bruxelloises en tant que représentant de la COCOF.

Il existe aussi une coordination régionale de l'Accueil Temps Libre. Une à deux réunions sont organisées annuellement autour d'une thématique définie en commun, en lien avec d'autres responsables du secteur de l'accueil (coordinatrices accueil de l'ONE, membres du service ATL de l'ONE, membres de l'Observatoire de l'Enfance...).

Enfin, depuis 2012, la Plateforme communautaire des coordinations ATL rassemble les 230 coordinateurs ATL de plus de 200 communes engagées dans le décret ATL. L'échange régulier d'outils concrets via le site Internet de la plateforme, l'organisation annuelle d'une journée d'étude et la création du DVD « A nous le temps libre ! » représentent les principaux travaux de la plateforme. La coordination ATL de Schaerbeek est impliquée dans le comité de gestion qui organise cette plateforme.



Journée découverte des jeux d'expression  
pour les animateurs du soutien scolaire organisée en 2014

## L'AVIS DES PARENTS

Les associations et les écoles d'un même quartier auraient intérêt à unir leur force et à travailler en complémentarité pour relever les défis pédagogiques et socio-culturels. Toutes les écoles devraient pouvoir offrir des activités diversifiées via des partenariats avec des associations créatives, culturelles ou sportives.

Il faut toutefois être attentif à ce que le personnel associatif ne se substitue pas aux accueillant-e-s extrascolaires mais veiller plutôt à créer des synergies.

## L'AVIS DES PROFESSIONNELS

Les professionnels consultés souhaitent continuer à se rencontrer pour échanger du matériel, des savoir-faire et pouvoir éventuellement construire des projets ensemble : journées portes ouvertes, participation des opérateurs créatifs et culturels au Parcours d'artistes organisé par l'échevinat de la culture, initiation à un sport...)

Des rapprochements entre le monde sportif et associatif représentent des pistes pour développer des projets dans l'avenir.

Les milieux d'accueil ont parfois des difficultés à organiser les déplacements des enfants via la location de bus privés. Ils souhaiteraient connaître les disponibilités des moyens de transport communaux et y avoir recours en contrepartie d'une participation aux frais.

Les professionnels comme les parents regrettent la scission du Service Enfance de la Commune de Schaerbeek en deux services distincts. Cela a entraîné des choix difficiles et une complication de la gestion des stages pour les opérateurs.

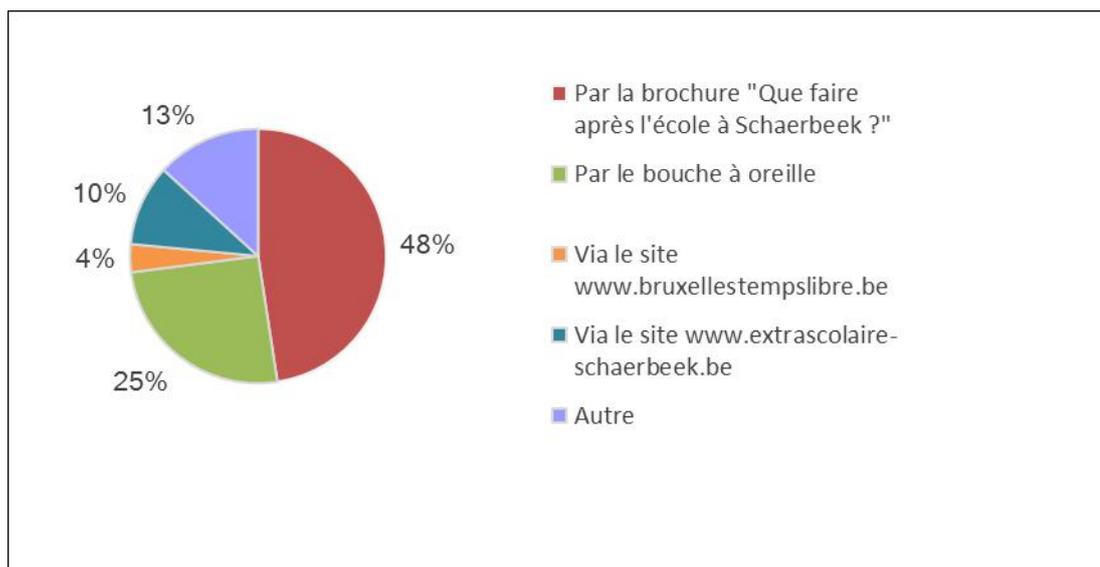


L'information renforce le lien entre les familles et les professionnels. Cela nécessite l'existence d'outils fiables et accessibles pour tous.

### DES OUTILS D'INFORMATION MULTIPLES À ÉCHELLE LOCALE ET RÉGIONALE

#### Pour les familles

##### Comment connaissez-vous l'offre d'accueil extrascolaire à Schaerbeek ?



Le graphique montre que la brochure « Que faire après l'école à Schaerbeek ? » remporte toujours autant de succès. En effet, **une famille sur deux la connaît**.

**Deux nouveaux outils ont été développés cette année** pour renseigner les familles sur l'offre d'accueil uniquement pendant les vacances :

- « Schaerbeek Info » dont l'encart du numéro 193 présentait les activités organisées par les services communaux et les associations sur Schaerbeek ;
- « In the pocketje », développé par l'asbl Badje pour informer sur l'offre d'accueil régionale.

Les familles n'ont pas été interrogées sur ces deux documents.

Internet reste encore assez peu utilisé malgré le développement du site schaarbeekois [www.extrascolaire-schaerbeek.be](http://www.extrascolaire-schaerbeek.be) et du site régional créé par l'asbl Badje, [www.bruxellestempslibre.be](http://www.bruxellestempslibre.be).

Outre l'accès à l'offre d'accueil et aux coordonnées des opérateurs, le site schaarbeekois informe les familles sur l'agenda culturel et les événements qui s'adressent aux enfants. Elles peuvent aussi découvrir un milieu d'accueil ou un projet grâce aux focus mis en ligne chaque mois. Toutefois, à l'ère d'Internet, il est interpellant de constater que **l'accès à l'information passe encore très souvent, pour une personne sur trois, par le bouche à oreilles**.

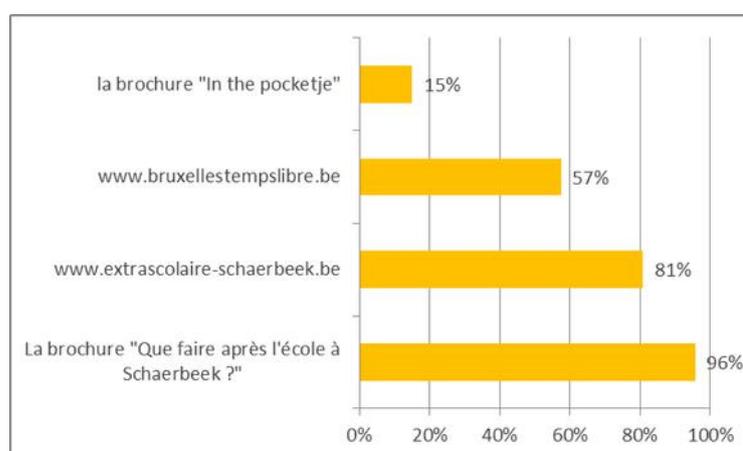
Notre service est accessible par téléphone aux familles. Elles nous appellent principalement lorsqu'elles sont à la recherche de places, avant les vacances et à la rentrée scolaire.

Deux facteurs fortement présents à Schaerbeek sont susceptibles de freiner l'accès à l'information pour une partie de la population : une maîtrise insuffisante du français et le manque d'accès à Internet.

Les familles ne sont pas égales vis-à-vis de l'information. Celles qui sont le plus organisées et savent où aller la rechercher sont aussi celles qui peuvent trouver des places plus facilement. La présence et le dynamisme des relais sociaux présents à Schaerbeek jouent un rôle important au niveau de l'information des familles. On peut citer en particulier : les centres PMS des différents réseaux, les consultations ONE, le service Jeunesse du CPAS et les différents services sociaux implantés sur la commune.

### ***Pour les professionnels***

#### **Quels outils d'information connaissez-vous ?**



Même si la brochure reste un outil de référence pour les professionnels, l'accès à Internet et la connaissance des deux sites sont acquis pour la plupart d'entre eux.

Concernant le site *schaerbeekois*, les opérateurs sont régulièrement sollicités pour mettre à jour leurs données. Cela garantit la fiabilité des informations obtenues via le moteur de recherche du site. Mais ils ne sont pas encore assez nombreux à le faire spontanément. Nous effectuons la mise à jour du site régional à partir des données du site *schaerbeekois*.

Pour les opérateurs qui organisent des activités pendant les vacances, le site permet de faire connaître les places vacantes. Le nombre d'opérateurs qui participent à ce projet augmente d'année en année, ce qui facilite l'orientation des familles et permet de ne plus annuler de stages.

Les professionnels ont aussi accès à d'autres types d'information et d'outils via la page « Je suis professionnel » de notre site : réservation des jeux en ligne, actualités du secteur, informations liées aux différentes législations...

## L'AVIS DES PARENTS

Malgré l'existence de nombreuses sources d'information, les parents se sentent encore peu informés et parfois démunis. Ils pensent parfois qu'il y a peu d'activités extrascolaires à Schaerbeek.

Ils se plaignent aussi des structures qui ne fonctionnent qu'avec Internet, que ce soit pour l'information, les inscriptions et les paiements. Ils ont besoin d'un contact plus personnel, non seulement pour avoir des réponses aux questions particulières qu'ils se posent mais aussi pour établir un lien de confiance.

Plusieurs parents regrettent la scission récente du Service Enfance de la Commune de Schaerbeek en deux services distincts, organisés selon des systèmes différents. Ces changements ont été mal vécus par les familles pour qui les inscriptions sont parfois devenues un véritable casse-tête.

## L'AVIS DES PROFESSIONNELS

Pour les professionnels, il est important que la multiplicité des outils ne crée pas de confusion et il faut être attentif à créer des liens entre tout ce qui existe. Il faut aussi veiller à ce qu'une utilisation exclusive des outils informatiques ne déshumanise l'accueil des enfants et ne crée un fossé entre les familles.

Les moments d'inscription sont des temps de rencontre qui permettent d'instaurer la confiance entre professionnels et parents.



**P  
A  
R  
T  
I  
E  
  
4**



**X. Annexes**

- A. Bibliographie
- B. Questionnaire pour les écoles
- C. Questionnaire pour les milieux associatifs
- D. Questionnaire pour les parents



Plan communal de Développement – Agenda Local 21 – Commune de Schaerbeek – 2011

Cahiers de l'IBSA –BRU 19 – Les 19 communes en chiffres – Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale – Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse.

Plan Quinquennal de Développement de la Lecture – Communes de Schaerbeek – Bibliothèques publiques – 2013-2018

L'accueil temps libre en Fédération Wallonie-Bruxelles – Synthèse de l'état des lieux et de l'analyse des besoins – Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse – Anne-Marie Dieu – Dominique Rossion – Janvier 2013

Etude sur les demandes des familles et l'occupation des stages pendant l'été 2013 – Réseau Coordination Enfance – Amélie Fiévez – 2013

Réflexion sur le temps de midi – Synthèse et résultats – Schaerbeek – Réseau Coordination Enfance – Elise Bouchelet – Christine Redant – Michelle Uthurry - 2011

Manifeste : Pauvreté et extrascolaire, quelles priorités ? – Badje – 2012

La place des travaux scolaires à domicile dans la vie des enfants de l'enseignement primaire – Recherche réalisée par France Neuberg à la demande de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse – Université de Liège

Les liens entre Ecoles et Ecoles des devoirs – Synthèse des travaux effectués par le Groupe Soutien Scolaire de Schaerbeek – Réseau Coordination Enfance – Michelle Uthurry – 2012

La journée d'un enfant en classe d'accueil – Recherche pluridisciplinaire – FRAJE asbl – Céline Bouchat – Christel Favresse – Marie Masson – 2014





# **Etat des lieux de l'accueil des enfants de 2.5 à 12 ans en dehors des heures scolaires**



Réalisé par le Service Accueil Extrascolaire de Schaerbeek  
(Réseau Coordination Enfance)



## Service Accueil Extrascolaire de Schaerbeek

Service Organisé par le Réseau Coordination Enfance  
en convention avec la commune de Schaerbeek dans le cadre du décret A.T.L.

Madame, Monsieur,

Tous les cinq ans, les coordinatrices ATL (Accueil Temps Libre) établissent un état des lieux et une analyse des besoins du secteur sur le territoire de la commune de Schaerbeek.

Il s'agit de connaître l'offre d'accueil schaerbeekoise en recensant les activités reprises dans les catégories suivantes : accueil extrascolaire, activités créatives et culturelles, activités sportives, activités organisées pendant les congés scolaires, écoles de devoirs et soutien scolaire, mouvements de jeunesse, activités en famille.

Ce travail nous permet de mettre à jour les outils d'information existants (le site [www.extrascolaire-schaerbeek.be](http://www.extrascolaire-schaerbeek.be) et le site Internet régional [www.bruxellestempslibre.be](http://www.bruxellestempslibre.be)) et de collecter les données pour la préparation de l'édition 2015 de la brochure « **Que faire après l'école à Schaerbeek ?** ».

L'état des lieux est une étape nécessaire à l'agrément du programme CLE par l'ONE et au renouvellement des demandes d'agrément et de subsidiation des opérateurs d'accueil de la commune.

Il s'agit aussi d'identifier **les besoins du secteur** en interrogeant les enfants, les professionnels et les familles.

Cette analyse permettra ensuite à la Commission Communale de l'Accueil (CCA) de définir des objectifs et de prioriser des actions pour élaborer le futur programme de Coordination Locale pour l'Enfance (programme CLE 2015-2020).

Nous vous demandons donc de contribuer à ce travail en remplissant le questionnaire suivant et en nous le renvoyant avant le...../...../2014, soit par courriel ([saes@extrascolaire-schaerbeek.be](mailto:saes@extrascolaire-schaerbeek.be)), par fax (02/218.87.34) ou par courrier (Rue Philomène, 37- 1030 Schaerbeek)

Nous vous remercions par avance et sommes à votre disposition pour toute question.

Cordialement,

Amélie Fiévez – Michelle Uthurry

Coordinatrices ATL





## DONNÉES GÉNÉRALES

### 1. Au niveau de l'école

NOM DE L'ÉCOLE : .....

ADRESSE DE L'ÉCOLE : .....

NOM ET PRÉNOM DU DIRECTEUR OU DE LA DIRECTRICE : .....

TÉLÉPHONE : .....

FAX : .....

COURRIEL : .....

SITE INTERNET : .....

POUVOIR ORGANISATEUR:

Officiel subventionné communal  Libre subventionné confessionnel

Officiel Communauté française  Libre subventionné non-confessionnel

### 2. Au niveau de l'accueil extrascolaire (garderie)

NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE : .....

FONCTION : .....

TÉLÉPHONE OU GSM DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE : .....

LE RESPONSABLE EST-IL ATTACHÉ À PLUSIEURS STRUCTURES :  Oui  Non

Si oui, lesquelles ? .....

FORME JURIDIQUE DU SERVICE: PAR QUI EST GÉRÉ L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE? (FORME JURIDIQUE)

ASBL

Pouvoir public

Association de fait

Autre (à préciser) : .....

Personne privée

SUBSIDIÉ PAR :

ONE (ATL)

Fédération Wallonie- Bruxelles

FESC

Région de Bruxelles-Capitale

Commune

Autre (à préciser) : .....





## PÉRIODE SCOLAIRE



### L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

3. Qui sont les enfants inscrits à l'école ?

	Maternelle	Primaire
Nombre d'enfants inscrits à l'école		
Nombre d'enfants inscrits résidant dans la commune		

4. Quelle est l'adresse du lieu où se déroule habituellement l'accueil extrascolaire ?

- Adresse de l'école
- Autre lieu, à préciser : .....

5. Existe-t-il un ou plusieurs locaux réservé(s) à l'usage exclusif de l'accueil extrascolaire ?

Oui  Non

Si oui, combien ? .....

6. Quelles sont les horaires de l'accueil extrascolaire ?

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Matin</b> (Lieu d'accueil ouvert à ...)					
<b>Après-midi</b> (Lieu d'accueil fermé à ...)					



7. Quel est le taux d'encadrement ?

		Nombre moyen d'enfants présents		Nombre de personnes encadrantes (accueillants, professeurs,...)	
		Maternelle	Primaire	Maternelle	Primaire
Matin	Avant 8h				
	Après l'école				
Après-midi (hors mercredi)	A 17h				
	Après l'école				
Mercredi après-midi	A 16h				

Parvenez-vous à répondre à toutes les demandes ?  Oui  Non

Si **NON**, quel est le principal frein ?  Locaux  Personnel  Ressources financières

Autres, à préciser : .....



LE COÛT

8. Quel est le coût de l'accueil extrascolaire pour les parents ?

*Si vous pratiquez des forfaits, veuillez les joindre au questionnaire*

	Par heure	Par jour	Par semaine	Par mois	Par trimestre	Autre, à préciser :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi						
Matin						
Midi						
Soir						
Mercredi						

9. Y a-t-il des réductions possibles ?

.....

**10. Organisez-vous une étude ?**

Oui  Non

Si **oui**, est-elle comprise dans le coût de l'accueil extrascolaire ?

Oui  Non

Si **non**, quel est son coût pour les parents ?

	Etude surveillée	Etude dirigée
A l'heure		
A la journée		
A la semaine		
Au mois		
Autres, à préciser : .....		
.....		

**11. Quelles sont les activités organisées au sein de l'école pendant l'accueil extrascolaire ? (midi compris)**

Types d'activités (autonome encadrée, sportive, culturelle, soutien scolaire...)	Types d'opérateurs (asbl, club, privé, personnel accueil extrascolaire, personnel enseignant... )	Nom de l'opérateur (si nom spécifique)	Financement (fonds propres, commune, DAS, ATL, parents, ...)	Quand ?  <input type="checkbox"/> Midi <input type="checkbox"/> Après l'école <input type="checkbox"/> Mercredi après-midi
				<input type="checkbox"/> Midi <input type="checkbox"/> Après l'école <input type="checkbox"/> Mercredi après-midi
				<input type="checkbox"/> Midi <input type="checkbox"/> Après l'école <input type="checkbox"/> Mercredi après-midi
				<input type="checkbox"/> Midi <input type="checkbox"/> Après l'école <input type="checkbox"/> Mercredi après-midi
				<input type="checkbox"/> Midi <input type="checkbox"/> Après l'école <input type="checkbox"/> Mercredi après-midi

Types d'activités (autonome encadrée, sportive, culturelle, sou- tien scolaire...)	Types d'opérateurs (asbl, club, privé, person- nel accueil extrascolaire, personnel enseignant... )	Nom de l'opérateur (si nom spécifique)	Financement (fonds propres, commune, DAS, ATL, parents, ...)	Quand ?
				<input type="checkbox"/> Midi <input type="checkbox"/> Après l'école <input type="checkbox"/> Mercredi après-midi
				<input type="checkbox"/> Midi <input type="checkbox"/> Après l'école <input type="checkbox"/> Mercredi après-midi
				<input type="checkbox"/> Midi <input type="checkbox"/> Après l'école <input type="checkbox"/> Mercredi après-midi
				<input type="checkbox"/> Midi <input type="checkbox"/> Après l'école <input type="checkbox"/> Mercredi après-midi
				<input type="checkbox"/> Midi <input type="checkbox"/> Après l'école <input type="checkbox"/> Mercredi après-midi
				<input type="checkbox"/> Midi <input type="checkbox"/> Après l'école <input type="checkbox"/> Mercredi après-midi
				<input type="checkbox"/> Midi <input type="checkbox"/> Après l'école <input type="checkbox"/> Mercredi après-midi
				<input type="checkbox"/> Midi <input type="checkbox"/> Après l'école <input type="checkbox"/> Mercredi après-midi





### LE PERSONNEL (HORS TEMPS DE MIDI)

12. Quel est le nombre total de personnes engagées pour l'accueil extrascolaire ? (hors temps de midi)

.....

13. Existe-il des personnes co-responsables de l'accueil extrascolaire ?

Oui  Non

14. Des réunions d'équipe sont-elles organisées ?

Oui  Non

Si oui, à quelle fréquence ?

Une fois par semaine  Une fois par mois  Une fois par an  Une fois par trimestre  Jamais

15. Quelle est la composition de l'équipe ?

Accueillant n°	Type de contrat (PTP, CDD, CDI, ALE, ...)	Diplôme de base (primaire, CESI, CESS, supérieur, aucun, ...)	Temps de travail			
			Temps plein	½ Temps	¼ Temps	Autres
①						
②						
③						
④						
⑤						
⑥						
⑦						
⑧						
⑨						
⑩						
⑪						
⑫						

**16. Dans quel(s) domaine(s) souhaitez-vous que votre personnel suive des formations en priorité ?**

- Notions de base** (premiers soins, éveil culturel et de la créativité, respect des besoins et rythmes de l'enfant,...)
- Accessibilité** (travail avec les diversités, avec un public vivant dans des conditions de précarité ou d'insécurité,...)
- Participation** (gestion de projet avec les enfants, développement d'une plus grande participation des enfants,...)
- Sens des pratiques** (l'accueil des enfants de 2.5 ans, lien entre besoins de l'enfant et positionnement professionnel,...)
- Développement de l'enfant en lien avec son environnement** (alimentation saine, ...)
- Compétences relationnelles** (gestion des situations conflictuelles,...)
- Autre**, à préciser : .....

**17. Avez-vous rédigé un projet d'accueil ?**

- Oui  Non

Si oui,

De quand date la dernière version ? .....

Le personnel le connaît-il ?  Oui  Non

Est-il accessible aux parents ?  Oui  Non

Si oui, de quelle manière est-il communiqué ? .....

**18. Choisissez 3 éléments qui favorisent la qualité de l'accueil extrascolaire**

<input type="checkbox"/> L'émergence d'une personne co-responsable	<input type="checkbox"/> Les locaux	<input type="checkbox"/> Les moyens financiers
<input type="checkbox"/> Les réunions d'équipes	<input type="checkbox"/> La formation du personnel	<input type="checkbox"/> Le partenariat avec d'autres ASBL
<input type="checkbox"/> Le matériel	<input type="checkbox"/> L'élaboration du projet d'accueil	<input type="checkbox"/> Lien/ implication des parents

Commentaire : .....

**19. Choisissez 3 éléments qui freinent la qualité de l'accueil extrascolaire**

<input type="checkbox"/> Le recrutement du personnel	<input type="checkbox"/> Les locaux	<input type="checkbox"/> Les moyens financiers
<input type="checkbox"/> Le statut du personnel	<input type="checkbox"/> La formation du personnel	<input type="checkbox"/> Le partenariat avec d'autres ASBL
<input type="checkbox"/> Le matériel	<input type="checkbox"/> Les lien entre le personnel d'accueil et le personnel enseignant	<input type="checkbox"/> L'augmentation du nombre d'enfants

Commentaire : .....



## DURANT LES CONGÉS SCOLAIRES

20. L'accueil extrascolaire est-il ouvert pendant les congés scolaires ?

Oui  Non

Si oui, durant quel(s) congé(s) scolaire(s) ?

Automne  Hiver  Détente  Printemps  Juillet  Août

21. Y a-t-il un regroupement entre plusieurs établissements scolaires ?

Oui  Non

Si oui, durant quel(s) congé(s) scolaire(s) ?

Automne  Hiver  Détente  Printemps  Juillet  Août

Et avec quel(s) établissement(s) ? .....

.....

22. Quelles sont les activités organisées ?

Périodes	Activités organisées par			Taux d'encadrement	
	Accueil extrascolaire uniquement	Accueil extrascolaire + autre	Asbl extérieure uniquement	Nombre moyen d'enfants	Nombre moyen d'encadrants
Automne					
Hiver					
Détente					
Printemps					
Juillet					
Août					





# **Etat des lieux de l'accueil des enfants de 2.5 à 12 ans en dehors des heures scolaires**



Réalisé par le Service Accueil Extrascolaire de Schaerbeek  
(Réseau Coordination Enfance)



## DONNÉES GÉNÉRALES

### Complétez les informations

NOM DE L'ORGANISME : .....

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL : .....

.....

PERSONNE RESPONSABLE : .....

TÉLÉPHONE : .....

GSM : .....

FAX : .....

COURRIEL : .....

SITE INTERNET : .....

FORME JURIDIQUE DE L'OPÉRATEUR :

ASBL

Pouvoir public

Association de fait

Autre (à préciser) : .....

Personne privée

TYPE D'OPÉRATEUR :

Reconnu ou agréée	Subventionné	Reconnu ou agréée	Subventionné
<input type="checkbox"/> ONE - Accueil Temps Libre	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> RBC - Aide à l'emploi (ACS, ...)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> ONE - Ecole de Devoirs	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> RBC - Autres	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> ONE - Centre de Vacances	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Commune	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> FWB <sup>1</sup> - Aide à la jeunesse	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Fédéral	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> FWB - Autres	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Fédéral - Emploi jeune	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> RBC <sup>2</sup> - Plan de cohésion sociale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Autre, à préciser : .....	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

1 : Fédération Wallonie-Bruxelles

2 : Région Bruxelles- Capitale

*Si vous n'organisez des activités que  
durant les congés scolaires, vous pouvez  
directement passer à la page 7*





## PÉRIODE SCOLAIRE

Cochez tous **les types d'activités** que vous organisez et complétez les informations

	<input type="checkbox"/> Activités créatives et culturelles	<input type="checkbox"/> Activités sportives et physiques	<input type="checkbox"/> Ecole des devoirs et soutien scolaire	<input type="checkbox"/> Mouvements de jeunesse	<input type="checkbox"/> Activités en famille
Quand ?	<input type="checkbox"/> Semaine <input type="checkbox"/> Mercredi <input type="checkbox"/> Week-end				
Age des enfants	De ..... à .....				
Nom(s) des activité(s)  (Exemple, football, sculpture, dessin, psychomotricité,...)					
Lieu(x) des activités					

	<input type="checkbox"/> Activités créatives et culturelles	<input type="checkbox"/> Activités sportives et physiques	<input type="checkbox"/> Ecole des devoirs et soutien scolaire	<input type="checkbox"/> Mouvements de jeunesse	<input type="checkbox"/> Activités en famille
Nombre moyen d'enfants inscrits de moins de 6 ans					
Nombre moyen d'enfants inscrits de plus de 6 ans					
Capacité d'accueil maximale d'enfants de moins de 6 ans					
Capacité d'accueil maximale d'enfants de plus de 6 ans					
Nombre d'enfants en moyenne sur les listes d'attente					

*Quels enfants accueillez-vous ?*

Garçons uniquement    Filles uniquement    Garçons et filles

*D'où viennent majoritairement les enfants qui fréquentent vos activités?  
(Quartier, commune, écoles proches, autres communes,, ...)*

.....  
.....

*Quel est le coût de vos activités ?*

Types d'activités	Tarifs
<input type="checkbox"/> Activités créatives et culturelles	.... € par <input type="checkbox"/> jour <input type="checkbox"/> semaine <input type="checkbox"/> mois <input type="checkbox"/> trimestre <input type="checkbox"/> an
<input type="checkbox"/> Activités sportives et physiques	.... € par <input type="checkbox"/> jour <input type="checkbox"/> semaine <input type="checkbox"/> mois <input type="checkbox"/> trimestre <input type="checkbox"/> an
<input type="checkbox"/> Ecole des devoirs et soutien scolaire	.... € par <input type="checkbox"/> jour <input type="checkbox"/> semaine <input type="checkbox"/> mois <input type="checkbox"/> trimestre <input type="checkbox"/> an
<input type="checkbox"/> Mouvements de jeunesse	.... € par <input type="checkbox"/> jour <input type="checkbox"/> semaine <input type="checkbox"/> mois <input type="checkbox"/> trimestre <input type="checkbox"/> an
<input type="checkbox"/> Activités en famille	.... € par <input type="checkbox"/> jour <input type="checkbox"/> semaine <input type="checkbox"/> mois <input type="checkbox"/> trimestre <input type="checkbox"/> an

Précisez quels sont les éventuels autres frais pour les parents  
(inscriptions, entrées, équipement, matériel,...)

.....  
.....

Quelle est la composition de l'équipe ?

	Type de contrat (PTP,CDD,CDI,ALE,...)	Diplôme de base (primaire, CESI, CESS, supérieur, aucun,...)	Temps de travail			
			Temps plein	½ Temps	¼ Temps	Autres
①						
②						
③						
④						
⑤						
⑥						
⑦						
⑧						
⑨						
⑩						
⑪						
⑫						
⑬						
⑭						
⑮						
⑯						
⑰						
⑱						
⑳						

Choisissez 3 éléments qui pourraient augmenter la qualité de l'accueil extrascolaire

<input type="checkbox"/> La rencontre avec d'autres opérateurs	<input type="checkbox"/> Les locaux	<input type="checkbox"/> Les moyens financiers
<input type="checkbox"/> Les réunions d'équipes	<input type="checkbox"/> La formation du personnel	<input type="checkbox"/> Le partenariat avec d'autres ASBL
<input type="checkbox"/> Le partenariat avec la commune	<input type="checkbox"/> L'élaboration du projet d'accueil	<input type="checkbox"/> Autre, à préciser : ..... .....

Choisissez 3 éléments qui freinent la qualité de l'accueil extrascolaire

<input type="checkbox"/> Surcharge administrative	<input type="checkbox"/> Les locaux	<input type="checkbox"/> Les moyens financiers
<input type="checkbox"/> Le nombre d'enfants	<input type="checkbox"/> La formation du personnel	<input type="checkbox"/> Le partenariat avec d'autres ASBL
<input type="checkbox"/> Le partenariat avec la commune	<input type="checkbox"/> Le lien/communication avec les parents	<input type="checkbox"/> Autre, à préciser : ..... .....

Avez-vous rédigé un projet d'accueil, pédagogique ou autre ?

Oui  Non

**Si oui,**

Le personnel le connaît-il ?  Oui  Non

De quand date la dernière version ? .....

Est-il accessible aux parents ?  Oui  Non

Si oui, de quelle manière est-il communiqué ? .....

.....

*Si vous n'organisez pas d'activités  
durant les congés scolaires, vous pouvez  
directement passer à la page 10*





## DURANT LES CONGÉS SCOLAIRES

Cochez tous **les types d'activités** que vous organisez et complétez les informations

	<input type="checkbox"/> Activités créatives et culturelles	<input type="checkbox"/> Activités sportives et physiques	<input type="checkbox"/> Mouvements de jeunesse	<input type="checkbox"/> Multiactivités
Quand ?	<input type="checkbox"/> Automne <input type="checkbox"/> Hiver <input type="checkbox"/> Détente <input type="checkbox"/> Printemps <input type="checkbox"/> Juillet <input type="checkbox"/> Août	<input type="checkbox"/> Automne <input type="checkbox"/> Hiver <input type="checkbox"/> Détente <input type="checkbox"/> Printemps <input type="checkbox"/> Juillet <input type="checkbox"/> Août	<input type="checkbox"/> Automne <input type="checkbox"/> Hiver <input type="checkbox"/> Détente <input type="checkbox"/> Printemps <input type="checkbox"/> Juillet <input type="checkbox"/> Août	<input type="checkbox"/> Automne <input type="checkbox"/> Hiver <input type="checkbox"/> Détente <input type="checkbox"/> Printemps <input type="checkbox"/> Juillet <input type="checkbox"/> Août
Age des enfants	De ..... à .....			
Nom(s) des activité(s)  (Exemple, football, sculpture, dessin, psychomotricité,...)				
Lieu(x) des activités				



	<input type="checkbox"/> Activités créatives et culturelles	<input type="checkbox"/> Activités sportives et physiques	<input type="checkbox"/> Ecole des devoirs et soutien scolaire	<input type="checkbox"/> Mouvements de jeunesse	<input type="checkbox"/> Activités en famille
Nombre moyen d'enfants inscrits de moins de 6 ans					
Nombre moyen d'enfants inscrits de plus de 6 ans					
Capacité d'accueil maximale d'enfants de moins de 6 ans					
Capacité d'accueil maximale d'enfants de plus de 6 ans					
Nombre d'enfants en moyenne sur les listes d'attente					

*Quel est le coût de vos stages pour les parents?*

Type d'activité	Tarifs
<input type="checkbox"/> Activités créatives et culturelles	.... € par <input type="checkbox"/> jour <input type="checkbox"/> semaine <input type="checkbox"/> mois <input type="checkbox"/> trimestre <input type="checkbox"/> an
<input type="checkbox"/> Activités sportives et physiques	.... € par <input type="checkbox"/> jour <input type="checkbox"/> semaine <input type="checkbox"/> mois <input type="checkbox"/> trimestre <input type="checkbox"/> an
<input type="checkbox"/> Ecole des devoirs et soutien scolaire	.... € par <input type="checkbox"/> jour <input type="checkbox"/> semaine <input type="checkbox"/> mois <input type="checkbox"/> trimestre <input type="checkbox"/> an
<input type="checkbox"/> Mouvements de jeunesse	.... € par <input type="checkbox"/> jour <input type="checkbox"/> semaine <input type="checkbox"/> mois <input type="checkbox"/> trimestre <input type="checkbox"/> an
<input type="checkbox"/> Activités en famille	.... € par <input type="checkbox"/> jour <input type="checkbox"/> semaine <input type="checkbox"/> mois <input type="checkbox"/> trimestre <input type="checkbox"/> an

*Précisez quels sont les éventuels autres frais pour les parents (inscriptions, entrées, équipement, matériel,...)*

.....  
 .....



Parmi l'ensemble des personnes qui s'occupent de l'accueil des enfants, combien y a-t'il de ...

Pour les grosses structures, un nombre approximatif suffit

- Temps plein : .....
- Entre mi-temps et temps plein : .....
- Moins que mi-temps : .....
- Bénévoles : .....
- Volontaires : .....

Des réunions d'équipe sont-elles prévues ?

Oui  Non

Si oui, à quelle fréquence ?

- Une fois par semaine  Une fois par mois  Une fois par an  
 Une fois par trimestre  Jamais

Si vous organisez des activités pendant l'année scolaire, passez directement à la page 10

Choisissez 3 éléments qui pourraient augmenter la qualité de l'accueil extrascolaire

<input type="checkbox"/> La rencontre avec d'autres opérateurs	<input type="checkbox"/> Les locaux	<input type="checkbox"/> Les moyens financiers
<input type="checkbox"/> Les réunions d'équipes	<input type="checkbox"/> La formation du personnel	<input type="checkbox"/> Le partenariat avec d'autres ASBL
<input type="checkbox"/> Le partenariat avec la commune	<input type="checkbox"/> L'élaboration du projet d'accueil	<input type="checkbox"/> Autre, à préciser : ..... .....

Choisissez 3 éléments qui freinent la qualité de l'accueil extrascolaire

<input type="checkbox"/> Surcharge administrative	<input type="checkbox"/> Les locaux	<input type="checkbox"/> Les moyens financiers
<input type="checkbox"/> Le nombre d'enfant	<input type="checkbox"/> La formation du personnel	<input type="checkbox"/> Le partenariat avec d'autres ASBL
<input type="checkbox"/> Le partenariat avec la commune	<input type="checkbox"/> Le lien/communication avec les parents	<input type="checkbox"/> Autre, à préciser : ..... .....





## ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Avez-vous déjà accueilli des enfants en situation de handicap dans vos activités ?

- Oui, 1 fois                       Oui, régulièrement                       Oui, occasionnellement  
 Non                                       Autre, précisez : .....

Si non, pourquoi ?

- Pas de demandes reçues                       Le personnel n'est pas formé                       Pas assez de personnel  
 Crainte de l'équipe                       Autre, précisez : .....

Si oui, quels types de handicap présentaient les enfants que vous avez accueillis ?

- Autisme                       Handicap auditif                       Handicap mental                       Handicap visuel  
 Handicap moteur                       Polyhandicap                       Autre, précisez : .....

Avez-vous fait appel à une aide supplémentaire en termes d'encadrement pour l'accueil d'un enfant présentant un handicap ?

- Oui     Non  
 Si Oui, laquelle ?  
 Un animateur en plus pour le groupe     Un animateur spécifique pour l'enfant  
 Aide provenant de la famille                       Un spécialiste du handicap, précisez : .....  
 Autre, précisez : .....

Avez-vous mis en place des outils de sensibilisation pour faciliter l'inclusion de l'enfant ?

- Oui     Non  
 Si Oui, lesquels? .....

Vos locaux sont-ils accessibles à des enfants à mobilité réduite ?

- Oui     Non

Souhaitez-vous qu'un logo « accueille des enfants porteurs de handicap » apparaisse dans les outils d'information destinés aux parents ?

- Oui     Non

Si Oui, lesquels?



*Vous manifestez le désir de poursuivre ou d'entamer des intégrations d'enfants porteurs de handicap dans vos activités*

**BESOINS ET ATTENTES DES FAMILLES CONCERNANT LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES**

Madame, Monsieur,

**L'**Accueil Temps Libre (appelé plus couramment accueil extrascolaire) regroupe toutes les activités proposées à vos enfants en dehors des heures de classe par divers types de structures : garderies scolaires, club sportifs, centres de vacances, écoles de devoirs, mouvements de jeunesse, ....

Tous les cinq ans les coordinatrices ATL (Accueil Temps Libre) interrogent les familles pour mieux connaître leurs besoins et leurs attentes concernant l'accueil extrascolaire afin de définir une série de priorités et d'objectifs à atteindre pour les cinq années suivantes.

**Nous avons besoin de votre opinion pour construire l'avenir !**

Cordialement,

Amélie Fiévez – Michelle Uthurry (coordinatrices ATL à Schaerbeek)

**MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !**

**1 COMPOSITION DE LA FAMILLE**

CODE POSTAL DE VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE:

VOUS VIVEZ :  Seul-e  En couple

NOMBRES D'ENFANTS : ..... de 2.5 à 6 ans (école maternelle)  
 ..... de 6 à 12 ans (école primaire)  
 ..... de + 12 ans

**2 DE MANIÈRE GÉNÉRALE**

ÉTES-VOUS SATISFAIT DE L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE À SCHAERBEEK ?

Satisfait-e  insatisfait-e **POURQUOI ?** .....

**A VOS YEUX, QUELS SONT LES CRITÈRES LES PLUS IMPORTANTS POUR L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE ?**

(3 CHOIX MAXIMUM)

Le coût doit être abordable  Il doit être dans l'école  Il doit être proche de mon domicile ou de mon travail

Mes enfants doivent pouvoir y faire leurs devoirs  Les activités doivent être de qualité

Je fais confiance au personnel encadrant  Autre, à préciser : .....

**COMMENT CONNAISSEZ-VOUS L'OFFRE D'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE À SCHAERBEEK ?**

Par la brochure "Que faire après l'école à Schaerbeek ?"  Par le bouche à oreille  Via le site Bruxelles Temps Libre

Via le site [www.extrascolaire-schaerbeek.be](http://www.extrascolaire-schaerbeek.be)  Autre, à préciser : .....



### PENDANT LES VACANCES

**VOUS AVEZ BESOIN D'UN ACCUEIL EXTRASCOLAIRE POUR VOTRE ENFANT PENDANT LES VACANCES...**  
(PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES)

- Jamais    Automne (Toussaint)    Hiver (Noël)    Détente (Carnaval)
- Printemps (Pâques)    Juillet    Août

**DURANT LES VACANCES, VOTRE ENFANT FRÉQUENTE ...** (PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES)

- Plaines de jeux/ centres de vacances    Stages sportifs    Stages culturels (arts plastiques, sciences,...)
- Stages multiactivités    Camps de mouvements de jeunesse    Autre, à préciser : .....

**POUR UNE SEMAINE DE STAGE EN PÉRIODE DE VACANCES, VOUS ÊTES PRÊT À PAYER :**

- Moins de 20 €    Entre 20 et 50 €    Entre 50 et 80 €    Entre 80 et 100 €    Plus de 100 €

**AVEZ- VOUS EU DES DIFFICULTÉS À TROUVER UN STAGE PENDANT LES VACANCES ?**

- Oui    Non   **SI OUI, À QUELLE(S) PÉRIODE(S) ?** .....

**ET POURQUOI ?**  Trop cher    Trop loin de mon domicile    Plus de places    Les horaires ne sont pas adaptés à mes besoins    Autre, à préciser : .....

**SERIEZ- VOUS INTÉRESSÉ PAR UN ACCUEIL FLEXIBLE PENDANT LES VACANCES ?** (EXEMPLE : UNIQUEMENT LE MATIN, 3 JOURS SUR LA SEMAINE,...)

- Oui    Non   Pourquoi ? .....



### PENDANT L'ANNÉE

**VOUS AVEZ BESOIN D'UN ACCUEIL EXTRASCOLAIRE POUR VOTRE ENFANT ...** (PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES)

- Jamais    Avant l'école    Après l'école    Le mercredi après-midi    Le week-end
- De manière occasionnelle    Moins de 3 jours par semaine    Chaque jour de la semaine

**DURANT CETTE ANNÉE SCOLAIRE, APRÈS L'ÉCOLE, VOTRE ENFANT FRÉQUENTE...** (PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES)

- La garderie de l'école    Des activités dans l'école mais pas la garderie    Une école de devoirs/ soutien scolaire
- Des activités culturelles (musique, arts plastiques, informatique,...)    Des activités sportives (danse, football,...)
- Autre, à préciser : .....

**AVEZ- VOUS EU DES DIFFICULTÉS À TROUVER UN ACCUEIL POUR VOS ENFANTS DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE ?**

- Oui    Non

**SI OUI, DURANT QUELLE(S) PÉRIODE(S) ?**  Le mercredi après-midi    Le week-end    Semaine

**ET POUR QUEL(S) TYPE(S) D'ACTIVITÉ(S) ?** (ÉCOLE DES DEVOIRS, FOOTBALL,...) .....

**DES QUESTIONS CONCERNANT L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE  
DURANT LES VACANCES OU PENDANT L'ANNÉE ?  
N'HÉSITÉS PAS À PRENDRE CONTACT AVEC NOUS !**

Réseau Coordination Enfance (SAES)  
Rue Philomène, 37 - 1030 Schaerbeek  
Tél : 02 219 26 04 Fax : 02 218 87 34  
saes@extracolaire-schaerbeek.be  
www.extracolaire-schaerbeek.be

